

Durant la période du 18 au 24 décembre

# Reddition d'un terroriste et arrestation de 8 éléments de soutien

P05

# LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

# D'ALGERIE

N°7068 - JEUDI 26 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Agence algérienne de promotion  
de l'investissement (AAPI)

## Début de la deuxième phase de mise en œuvre des réformes

P04

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, que les collectivités locales constituaient le socle de l'Etat. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins) sous le thème "Collectivités locales: locomotive du développement national", le président de la République a précisé que les collectivités locales constituaient "le trait d'union entre l'Etat et le citoyen" et "le socle de l'Etat"

### Les Collectivités locales, un trait d'union entre l'Etat et le citoyen

# « LE SOCLE DE L'ETAT »

Lire en page 03

R07

ORAN

### De belles structures judiciaires relancées en 2024 à Oran Bir El Djir, Gdyel et Sénia émergent du lot

Secteur de l'Education nationale

### La nouvelle version du système d'information prête en mars prochain

Distribution de gaz dans la wilaya d'Oran

### Le projet de remplacement des canalisations lancé



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Crédit populaire d'Algérie (CPA)

## Lancement d'une carte bancaire à débit différé

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lance une nouvelle carte CIB à débit différé, permettant à ses titulaires de régler leurs paiements tout en reportant le débit du compte à l'échéance de leur prochain revenu, a annoncé mardi la banque publique dans un communiqué. Appelée "Cpay+", cette nouvelle carte permet à son porteur de bénéficier d'une

marge pouvant atteindre jusqu'à 30% du revenu déclaré, a fait savoir la même source, soulignant qu'elle est octroyée moyennant une commission fixe. "Le lancement de la carte à débit différé Cpay+, vient étoffer et compléter la gamme des cartes CIB mises à la disposition de la clientèle par sa nouveauté à forte valeur ajoutée pour ses porteurs", affirme le CPA.

Siège de l'APN

## Des élèves de la wilaya de Tougourt en visite pédagogique



Des élèves du Collège d'enseignement moyen (CEM) "5 juillet 1962" de la commune Zaouia El-Abidia dans wilaya de Tougourt, ont effectué, mardi, une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Les élèves ont suivi, au cours de cette visite, un exposé sur les missions de l'APN en

tant qu'institution législative et ont eu également l'occasion de visiter les différentes structures et services de l'Assemblée, à l'instar des salles de séances et de conférences, et la direction technique, ainsi que la salle de réunion d'une des commissions permanentes, ajoute la même source. Au terme de la visite, une photo souvenir a été prise pour les élèves du CEM.

Foire de la production algérienne

## L'ANEP marque sa présence à la 32ème édition



L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), marque sa présence à la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), à travers l'exposition de ses produits et services pour faire connaître son rôle, son expérience et sa place dans le paysage économique national. L'ANEP est représentée à cette foire à travers ses différentes filiales et unités activant dans différents domaines tels que Communication et Signalétique"

(ACS), ANEP Messagerie Express (AME), et l'audiovisuel (AL24 News), outre ses unités d'édition et de distribution ainsi que l'imprimerie de Rouiba, lesquelles sont réparties sur deux stands, situés au pavillon central et au pavillon Casbah. Les responsables des stands de l'ANEP ont expliqué que cette participation visait à "affirmer la volonté de l'agence de contribuer aux progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes dans différents secteurs de production et de services...".

Santé

## Le ministre Saihi rencontre les membres du SNPSSP



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est réuni avec les membres du syndicat national des praticiens spécialistes de Santé publique (SNPSSP) et ce, dans le cadre des rencontres avec les partenaires sociaux, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Tenu mardi, cette rencontre a constitué "une opportunité pour les représentants des médecins spécialistes conduits par Dr Mohamed Idir pour transmettre certaines préoccupations importantes liées à ce corps", précise la même source. Le ministre a saisi cette occasion pour mettre en avant "l'importance du dialogue, de l'échange de vues et de la consécration

des rencontres périodiques au niveau de l'ensemble des établissements publics et des Direction de Santé de wilaya à l'encouragement de toute activité susceptible de servir les professionnels du secteur et le développement du système sanitaire". Evoquant le statut particulier des corps médical et paramédical approuvé récemment par le Conseil des ministres, les membres du SNPSSP se sont dit "satisfaits des efforts consentis pour la promotion du Service public de Santé et de l'impact positif que les spécialistes de Santé publique ressentiront une fois la loi entre en vigueur", conclut le communiqué.

Finales tournoi Radieuse-Hiver Foot

## Des matchs indécis et très disputés pour la clôture de la compétition



C'est demain vendredi, à partir de 15 heures qu'aura lieu la finale du 14ème tournoi très prisé par la jeunesse "Radieuse Hiver Foot". Cette manifestation de proximité sera accompagnée par les autorités locales de la wilaya d'Oran et les invités du président Kada Chafi, entre autres, Lakhdar Belloumi, Kouici, Megharia, Dahleb, Ammour, Maidi, Fousi ainsi que l'ancien arbitre international, Mohamed. Hansal. Ces personnalités remettront aux lauréats et aux finalistes des coupes, des médailles, des cadeaux de valeur, en reconnaissance à leurs efforts accomplis durant toute la compétition. Les finales qui seront très disputées mettront

en joute les équipes de quartiers de Relizane, Temouchent, Mostaganem, Saïda et Oran dans les catégories U9, U13, et U11 ainsi que dans la catégorie Sénior. La finale aura lieu au mini-complexe Reguig Abdelkader, fief de l'association Radieuse, et se déroulera sans aucun doute, devant une affluence record qui encouragera les finalistes des 60 équipes. Signalons aussi le travail sérieux et assidu des encadreurs dont le but premier est d'éduquer les jeunes de quartiers. Sans oublier le rôle très positif de la commission d'organisation qui a mis tous les moyens au service de cette jeunesse avec entre autre, la présence quotidienne de la protection civile.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Les Collectivités locales, un trait d'union entre l'Etat et le citoyen

# «Le socle de l'Etat»

Par B.Habib

Une nouvelle vision sur la gestion par les collectivités locales, des principales aspirations des citoyens, est en vue. Le président algérien insiste pour dire que «nous sommes au service du peuple, du président au simple fonctionnaire à l'échelle locale». Dans ce sillage et joignant les décisions par les actes, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a ordonné de nouvelles mesures afin de conforter et renforcer les missions stratégiques des collectivités locales, en leur renforçant les prérogatives pour mieux répondre et améliorer la prise en charge des besoins et des préoccupations majeures des populations aussi bien dans les communes que dans les wilayas du pays. La première mesure est qu'il sera désormais d'équité et d'égalité entre toutes les communes sans exception. Il n'y aura plus de commune riche ou de commune pauvre ou moins favorisée. La décision a été prise afin de mettre toutes les communes sur le même pied d'égalité concernant notamment la distribution et l'accès aux financements nécessaires aux projets du développement local, le partage de la richesse et la dynamique du développement qui s'y fait régulièrement. Mais, il s'agit de réviser les codes, communal et de wilaya, et conférer plus de prérogatives aux responsables locaux et aux élus particulièrement. Ce n'est pas tout puisque cette révision tant attendue des codes est «en profondeur» selon le président algérien. Mieux, les nouveaux codes permettront de décharger les communes de la gestion de certaines opérations ou infrastructures. Tout compte fait, plusieurs communes du pays souffraient, dans un passé récent, de financements adéquats pour lancer et concrétiser certaines opérations comme les cantines scolaires. C'est dans l'optique de soulager des communes présentées

comme étant moins nanties financièrement qu'il a été décidé de leur réduire les charges leur permettant de souffler, en adéquation avec les budgets qui leur sont périodiquement alloués comme les PCD, d'une manière aussi de leur assurer une certaine autonomie et une stabilité sans qu'elles en aient à faire appel à l'outrance et à répétition aux autres financements comme les FCCL ou les budgets de wilaya. L'autre décision concerne la proposition de doter le P.APW de la qualité d'«Ordonnateur». Cette qualité est attribuée jusqu'ici au P.APC. Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, que les collectivités locales constituaient le socle de l'Etat. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins) sous le thème "Collectivités locales: locomotive du développement national", le président de la République a précisé que les collectivités locales constituaient "le trait d'union entre l'Etat et le citoyen" et "le socle de l'Etat". Le président de la République a souligné qu'"il est temps, plusieurs décennies après l'indépendance, de réviser les codes, communal et de wilaya, pour qu'ils puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local". "Il y a une révision en profondeur du code en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classifications des communes" qui a pour objectif d'"instaurer un équilibre financier et économique entre les communes riches et celles moins favorisées", a-t-il fait savoir, précisant que "la gestion de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes, pour ne pas les accabler financièrement". "Il n'y a pas d'inconvénient à ce que les communes délèguent à des entreprises locales certains services publics comme le domaine de l'hygiène, en trouvant des mécanismes juridiques pour demander des comptes sur les per-

formances", a affirmé le président de la République. Et d'ajouter: "Nous avons proposé dans la nouvelle version du code de conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la qualité d'ordonnateur afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives". Il a, par ailleurs, rappelé que "plus de 6,5 millions d'Algériens ont été touchés par les réformes dans les zones d'ombre", soulignant que "certains responsables que nous avons démis, estimaient que le développement des zones d'ombre ne relevait pas de leurs prérogatives". "Il faut que vous sachiez que nous sommes au service du peuple, du président au plus simple fonctionnaire public", a insisté le président de la République. "Nous protégerons ce pays dont le peuple a le sang des Chouhada dans les veines. Il se leurre celui qui croit que l'Algérie est une proie dont on peut s'emparer avec un +hashtag+", a-t-il averti. Le président de la République a également insisté sur l'impératif de "parachever les travaux des façades des constructions inachevées" et de "trouver des formules juridiques pour financer le parachèvement des constructions des citoyens", préconisant de "trouver des formules pour l'octroi de foncier aux artisans dans des zones dédiées pour la création de petites activités professionnelles". Le président de la République a aussi appelé tous les responsables locaux à "respecter le système administratif de réception des citoyens, notamment les jeunes, pour écouter leurs préoccupations". A cette occasion, le président de la République a réaffirmé que "les walis sont protégés, tout en tenant compte des erreurs administratives qu'ils peuvent commettre tant qu'il ne s'agit pas de corruption". "Nous sommes au courant des résidus de la Issaba qui menacent les walis et les responsables locaux, en utilisant des relais pour les dissuader d'accomplir leurs missions", a-t-il dit.

## Rencontre Gouvernement-walis

# Nouveau système de gestion des collectivités locales à partir de 2025

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a annoncé, mardi à Alger, la mise en place, à partir de 2025, d'un nouveau système de gestion des collectivités locales incarnant la véritable démocratie et élargissant les prérogatives des élus. Présidant l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, placée sous le thème "Collectivités locales: locomotive du développement national", le président de la République a annoncé "la mise en place, à partir de 2025, d'un nouveau système de gestion des collectivités locales incarnant la véritable démocratie et élargissant les prérogatives des élus", soulignant que les collectivités locales étant "le socle de l'Etat", la révision des codes communal et de wilaya s'impose afin que ces textes puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local. Le président de la République a indiqué qu'"il était temps de réviser les codes communal et de wilaya pour bâtir des institutions démocratiques et non démagogiques, en conférant davantage de prérogatives aux élus locaux". Evoquant certains volets de la profonde révision prévue des codes communal et de wilaya, en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes, le président de la République a précisé que "la gestion de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes pour ne pas les accabler financièrement". Parmi les dispositions contenues dans la nouvelle version du code, figure celle qui consiste à "conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) la qualité d'ordonnateur, afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives". Le président de la République a affirmé, à ce propos, que l'Algérie a réussi à "asseoir une gouvernance basée sur l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics", citant différents volets en lien avec la dimension locale, à l'instar des réformes dont ont bénéficié les zones d'ombre, notamment la création d'emplois et l'accompagnement des artisans. Tous les responsables, du Président au plus simple fonctionnaire public sont au service du peuple, a insisté le président de la République, soulignant l'impératif "respect, par tous les responsables locaux, du code de bonne conduite administrative relatif à l'accueil des citoyens, en particulier des jeunes, pour écouter leurs préoccupations". Le président de la République a en outre insisté sur la nécessité de mettre à profit cette rencontre Gouvernement-walis pour "répondre, dans les meilleures conditions, aux exigences du développement local durable" et "consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens", soulignant, par ailleurs, l'impératif de lutter contre la bureaucratie à travers "la numérisation globale qui est sur le point d'être généralisée". Concernant le dossier relatif au dessalement de l'eau de mer, le président de la République a indiqué que l'Algérie "mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan", appelant les walis à "adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas" et à "accorder une attention particulière à ce plan". Le président de la République a, dans ce cadre, salué la flamme patriotique qui anime les jeunes algériens. "Il se leurre celui qui croit que l'Algérie est une proie facile dont on peut s'emparer avec un "hashtag". Les Algériens ont l'esprit de résistance dans l'âme", a-t-il soutenu, insistant sur la nécessité de "se montrer à la hauteur des attentes des jeunes". Le président de la République n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de protéger les jeunes contre les risques de certains fléaux, appelant le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes durant le premier trimestre de 2025 en associant l'ensemble des acteurs à son élaboration. A noter que les travaux de cette rencontre de deux jours se sont poursuivis l'après-midi à travers cinq ateliers: "Les leviers financiers et budgétaires favorisant un développement socio-économique local équilibré et durable", "La sécurité alimentaire et hydrique: enjeux majeurs de la stratégie de développement", "Les défis à relever en matière d'économie locale", "La modernisation des services publics de proximité" et "La gestion urbaine durable".

Arezki Chenane à la radio chaîne 3

## Donner plus de prérogatives aux P/APC et changer de mode de gestion

Le nouveau code communal sera prêt d'ici la fin du mois en cours. À l'effet de garantir un bon développement des communes, des changements doivent être opérés dans cette nouvelle mouture pour donner plus de prérogatives aux élus, appelés à changer de mode de gestion, estime Arezki Chenane, professeur en sciences économiques à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. La rencontre Gouvernement-walis débutera ce mardi et sera placée sous le thème «Collectivités locales: locomotive du développement national». Les participants à cette rencontre aborderont, entre autres sujets, les questions relatives aux mécanismes favorisant un développement local durable. Toutefois, et afin de faire de la collectivité locale une réelle locomotive du développement, le nouveau code communal doit assurer aux présidents des assemblées populaires communales (P/APC) davantage de prérogatives, préconise M. Chenane.

ne lors de son passage dans l'émission «L'invité du jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. «L'élu doit mener des actions pour répondre, non seulement, aux préoccupations de ses citoyens, mais également pour développer son territoire. Donc, il est impératif de passer d'une logique administrative de la gestion, à une logique de gestion de développement en initiant dans projets adaptés aux spécificités des territoires de chaque commune», affirme l'intervenant. Le professeur en sciences économiques enchaîne en insistant sur le développement du principe de la décentralisation. Selon lui, il faut donner plus de pouvoir aux élus, leur éviter les blocages bureaucratiques, leur permettre d'initier des projets en toute liberté, et surtout, les responsabiliser. «L'innovation dans la gestion ne contraint pas le président de l'APC à trouver des solutions idoines pour manager et développer son territoire», rappelle M. Chenane. Pour le spécialiste en éco-

nomie du développement, la collectivité locale doit devenir un espace de développement et sortir des pratiques bureaucratiques et administratives pour définir des projets de développement adaptés au territoire, tout en étant aussi dans le cadre de la gouvernance participative. «Il faut savoir également comment associer le citoyen à la prise de décision dans la gestion de sa collectivité, lui rendre aussi sa confiance de son appartenance à son territoire, à l'effet de développer le principe du vivre ensemble», a-t-il ajouté. Interrogé sur les dispositions à prendre pour tenter de résoudre les problèmes d'inégalité de développement, de richesse ou encore de dotations factorielles (naturelle, économique et humaine) qui existent entre les différentes communes, M. Chenane explique que ces déséquilibres doivent être corrigés par le mécanisme de la péréquation financière opérée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Dédollarisation,  
les BRICS s'expliquent!**

La rivalité autour du rôle dominant du dollar américain s'intensifie alors que les BRICS cherchent à répondre aux politiques économiques perçues comme défaillantes des États-Unis, exacerbées par les menaces protectionnistes du président élu Donald Trump. Sergey Ryabkov, vice-ministre russe des Affaires étrangères, a affirmé que le bloc n'attaque pas directement le dollar, mais réagit aux conséquences des décisions économiques américaines jugées irresponsables. Selon lui, la domination du dollar s'érode non par l'action des BRICS, mais par les stratégies américaines elles-mêmes, perçues comme nuisibles à la stabilité financière mondiale. Les menaces de Trump, telles que l'imposition de tarifs douaniers à 100 % sur les pays des BRICS cherchant à réduire leur dépendance au dollar, pourraient engendrer des perturbations économiques majeures. Ces mesures risquent de renchérir les importations, alimenter l'inflation et freiner les ajustements de la politique monétaire de la Réserve fédérale. De plus, des pays intégrés aux chaînes d'approvisionnement mondiales, comme la Malaisie, craignent des répercussions sur des secteurs clés tels que les semi-conducteurs. Le ministre indien des Affaires étrangères, S. Jaishankar, a réaffirmé l'importance des relations économiques de l'Inde avec les États-Unis, qualifiés de partenaire commercial clé, tout en précisant qu'aucune initiative visant à introduire une monnaie commune des BRICS n'est actuellement en cours. Les discussions financières au sein du groupe se concentrent sur la facilitation des transactions entre les membres grâce à l'utilisation de leurs devises nationales. Parallèlement, l'Afrique du Sud a clarifié les malentendus concernant les intentions des BRICS. Les responsables sud-africains ont insisté sur le fait que les discussions autour d'une éventuelle monnaie commune visent uniquement à simplifier les échanges intrarégionaux, et non à remplacer le dollar. Ces déclarations reflètent une volonté commune des BRICS de maintenir un dialogue apaisé avec Washington tout en affirmant leur autonomie économique dans un cadre multilatéral. Ryabkov a critiqué l'approche coercitive des États-Unis, estimant qu'elle pousse les BRICS à explorer des systèmes financiers alternatifs par nécessité. En rejetant les menaces de Trump, il a souligné la détermination du bloc à développer des solutions indépendantes face à l'impasse créée par Washington, tout en restant ouvert au dialogue. Cette dynamique pourrait marquer un tournant dans l'équilibre économique mondial. La Chine a souligné l'influence croissante des BRICS parmi les pays du Sud global, affirmant que le bloc est devenu une plateforme clé pour promouvoir la solidarité et la coopération. Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a déclaré que l'ajout de nouveaux pays partenaires, tels que l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et d'autres, renforce la représentativité et élève la coopération des BRICS à un nouveau niveau. Pékin se dit prête à travailler avec les membres et partenaires des BRICS dans un esprit d'ouverture, d'inclusivité et de coopération mutuellement bénéfique. Ces démarches reflètent une quête d'autonomie économique et pourraient redéfinir l'équilibre mondial face à la domination du dollar.

## Commerce intérieur

**Un plan sectoriel pour réguler le marché**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a dévoilé, mardi à Alger, les grandes lignes du plan sectoriel visant à réguler le marché et à remédier aux dysfonctionnements potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services, tout en réorganisant les activités commerciales. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre Gouvernement-walis, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zitouni a indiqué que ce plan vise à réguler le marché national, réorganiser les activités commerciales, développer les réseaux de distribution, et renforcer les mesures de contrôle économique et de protection du consommateur. Cette opération, selon le ministre, repose sur "le traitement des dysfonctionnements enregistrés et des impacts potentiels sur l'approvisionnement en différents produits et services ayant un rapport direct avec le quotidien des consommateurs". Le premier axe du plan concerne la modernisation du système législatif et réglementaire, a fait savoir M. Zitouni précisant que le ministère avait entamé une révision approfondie du cadre législatif et réglementaire actuel et la préparation

de nouvelles lois adaptées aux évolutions en cours, en vue de réorganiser le domaine commercial aussi bien traditionnel qu'électronique. Les mesures prévues incluent l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution. Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité et le contrôle de la conformité des produits importés. S'agissant du deuxième axe qui porte sur la régulation du marché national, M. Zitouni a souligné que l'approvisionnement régulier en produits de large consommation et le suivi de l'évolution des prix et des niveaux de stocks constituent "les principaux enjeux du secteur du commerce intérieur", et ce à travers le suivi des sources d'approvisionnement du marché national, du producteur/importateur jusqu'au consommateur, le développement des réseaux de distribution pour différents produits et leur suivi via des plateformes numériques. Il s'agit également du renforcement de l'ap-

provisionnement des wilayas du sud à travers l'ouverture de nouveaux points de vente des offices publics de régulation, de l'amélioration des mécanismes de coordination sectorielle via une cellule de veille et d'alerte précoce, tout en impliquant les walis dans toutes les opérations liées à la régulation du marché national. Il s'agit aussi de l'élaboration d'une cartographie nationale des chambres froides et de stockage pour absorber les excédents de production, de la régulation du programme d'approvisionnement spécifique pour le mois de Ramadhan 2025 en coordination avec les secteurs concernés, et de la mise en place d'une feuille de route pour réguler l'approvisionnement des 14 wilayas côtières en prévision de la période estivale, selon les explications du ministre. Soulignant l'importance de l'organisation des activités commerciales, M. Zitouni a indiqué que cela inclut la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, et l'exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, en coordination avec le secteur de l'intérieur et sous la supervision des walis.

## Accords Sonatrach - Entreprises publiques

**Réduire les importations et d'encourager l'innovation**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a souligné que les accords-cadres reconduits, lundi à Alger, entre Sonatrach et plusieurs holdings et groupes industriels permettront de réduire l'importation et d'encourager l'innovation, dans le cadre d'un plan global de son département ministériel pour encourager les partenariats entre les entreprises du secteur et les autres entreprises nationales. M. Arkab s'exprimait lors d'une rencontre organisée par le groupe sur le renforcement de l'intégration nationale, qui a été marquée par la signature de six (06) conventions-cadre entre Sonatrach et le groupe des industries locales "DIVINDUS", la Société nationale de Sidérurgie (SNS, ex IMETAL), le Holding ACS, le groupe industriel AGM, le Holding ELEC EL DJAZAIR et le Holding GETEX. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du groupe Sonatrach, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, du Pdg du groupe Sonatrach, Rachid Hachi-

chi, des PDG des groupes concernés, ainsi que des cadres des secteurs de l'énergie et de l'industrie. Ces accords "confirment les engagements qui reflètent la vision de la Sonatrach en matière de soutien au contenu local, en accordant la priorité à l'outil national de production pour satisfaire les besoins suivant les normes de qualité, de coûts et de délais, tout en réduisant la dépendance aux importations, à l'exception des matières premières ou des composants non disponibles sur le marché local", a précisé M. Arkab. Lesdits accords, poursuit-il, témoignent de "l'engagement des groupes industriels signataires à fournir au groupe Sonatrach des services de haute qualité à des prix compétitifs", précisant que ces accords visaient à "renforcer davantage le rôle de la production nationale dans la chaîne de valeur de Sonatrach, tout en réduisant les dépenses liées à l'importation de marchandises et de services, ce qui contribue à la préservation des réserves en devise". Ils visent également à encourager l'innovation, la compétitivité et la qualité, à travers notamment le soutien aux

start-up et aux moyennes entreprises algériennes, tout en atteignant un niveau avancé en termes de maîtrise technologique dans les différentes activités de Sonatrach liées à la chaîne d'hydrocarbures, a expliqué le ministre, relevant que la politique d'intégration nationale "n'est pas seulement un objectif économique, mais une vision globale visant à réaliser un développement socioéconomique durable, à travers la création d'emplois, le soutien à la compétitivité des sociétés nationales, et le développement des compétences nationales". Par ailleurs, le ministre a fait savoir que son département ministériel s'était employée, dans le cadre du programme du Gouvernement pour le développement du contenu local, à mettre en place un plan global visant à conforter la contribution des entreprises nationales aux différentes activités économiques, soulignant que "des instructions ont été données aux entreprises relevant du secteur pour adapter leurs contrats et encourager des partenariats avec les entreprises nationales, notamment les PME et les start-up".

## Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)

**Début de la deuxième phase de mise en œuvre des réformes**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a entamé la deuxième phase de mise en œuvre des réformes notamment pour le renforcement de l'efficacité du guichet unique et l'amélioration de la distribution des assiettes foncières, a indiqué, mardi à Alger, son directeur général, Omar Rekkache. Dans son allocution lors des travaux de la rencontre Gouvernement-walis au Centre international de conférence (CIC), dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Rekkache a déclaré: "nous avons procédé au lancement effectif de la deuxième phase de la

mise en œuvre des réformes liées à l'investissement, après avoir franchi d'importantes étapes et surmonté plusieurs entraves". "Le temps est venu d'augmenter la cadence", a-t-il dit, à travers la mise en place effective d'un guichet unique où l'investisseur bénéficiera de tous les services dans un seul endroit, sans être obligé de se déplacer vers les différentes administrations.

L'AAPI s'attèle avec les différents secteurs notamment l'habitat et l'environnement, à l'amendement des dispositions réglementaires en vue de consacrer le principe d'octroi des autorisations au niveau des gui-

chets uniques de l'Agence. Dans le cadre de la concrétisation de ces réformes, l'AAPI s'emploie à améliorer l'orientation des investissements, avec l'introduction de plusieurs améliorations dans le réseau d'évaluation et ce en concertation avec les différentes parties prenantes, afin d'assurer aux investisseurs "sérieux" porteurs de projets "viabiles" pour l'économie nationale, des assiettes foncières "en toute transparence", a-t-il souligné. Il a, en outre, évoqué la révision du mode de fonctionnement du conseil d'administration de l'AAPI, constitué des secteurs concernés par les procédures d'investissement, et ce en relevant le taux de représentation.

6ème session ordinaire de l'ONSC

## Pour un portail de la société civile

Par Nadira FOUAD

L'Observatoire national de la société civile a fait une halte nécessaire, hier, à l'hôtel Mazfran à Alger, à l'occasion de cette 6ème session ordinaire, pour faire une rétrospective de ses activités consacrées exclusivement et orientées vers les sociétés civiles depuis sa création. A l'issue de cette rencontre, il a été procédé à la signature d'une convention entre l'Observatoire et le réseau par les deux présidents respectifs, Noureddine Benbraham de l'ONSC et Aïcha Ramdhani pour la promotion du tourisme du patrimoine et de l'Artisanat. Le tourisme, selon Aïcha Ramdhani, présidente du réseau, dans sa brève allocution, après la signature de cette convention, s'est orienté vers l'impérative nécessité de booster le tourisme par la création d'emplois et la promotion de l'investissement pour les investisseurs étrangers et pour les investisseurs locaux. Selon elle, il est impératif de créer des mécanismes palpables pour encourager la société civile à plus d'ancrage et à plus d'implication dans le secteur du tourisme pour le booster et le hisser aux normes internationales. Les présents à cette session ordinaire qui ne sont autres que les

différentes associations locales et nationales, en présence du président de l'Observatoire et des représentants des différents secteurs ministériels, restent unanimes quant à l'urgence d'aller vers la formation des acteurs de la société civile puisque 70% de ces associations ne sont pas formées surtout, en ce qui concerne la démocratie participative. Les différents présidents des Associations nationales qui se sont succédé au podium pour animer des communications sur le rôle de la société civile, sa formation, son recyclage, son financement, son ancrage et plus précisément, son rôle dans la société, ont affiché leur optimisme quant à l'évolution de la société civile grâce aux sessions de formations spécialisées que dispose l'Observatoire depuis sa création par le premier magistrat du pays qui a surtout misé sur la société civile comme partenaire incontournable du programme du Président Tebboune. Lors de cette session, le volet numérisation était notamment parmi l'ordre du jour de cette rencontre où le recours à la numérisation a porté des résultats intéressants dans sa gestion grâce à la mise en place d'une plateforme numérique "Civil Society" le 11 décembre dernier qui a permis à plus de contribution et de participation de

l'Observatoire dans des activités, dans les dialogues et les partages des informations et avis avec la société civile. Le président de l'Observatoire a annoncé, lors de cette rencontre, la création d'un portail de la société civile pour les 1.400 associations locales et nationales et ce, incessamment car les nouvelles technologies universelles utilisent la numérisation, dit-il, d'où l'urgence de recourir au portail pour la classification des associations nationales pour répondre à leurs préoccupations. Selon Noureddine Benbraham, il sera désormais important et urgent de procéder à l'utilisation de ce portail pour gérer l'Observatoire dans le domaine des transactions des projets, en ce qui concerne toutes les procédures et dans la mise en place de nouveaux mécanismes pour être au diapason de nouvelles technologies et développements dans le monde, eu égard au développement technologique. Il est attendu, selon lui, la disponibilité des outils qui auront un impact considérable, conclut-il. Des représentants de la diaspora ont pris part à cette session pour témoigner de leur attachement à la fibre nationaliste algérienne exprimée dans leurs actions, disent-ils, grâce à des campagnes et des caravanes de sensibilisation à l'étranger.

Durant la période du 18 au 24 décembre

## Reddition d'un terroriste et arrestation de 8 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 8 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 24 décembre, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 18 au 24 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé "Reggadi Sid Ahmed" dit "Abou El-Baraa" s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (4) obus pour mortier 82 mm, une quantité de munitions et d'autres effets", tandis que "des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de (8) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les

différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (33) narcotrafiquants, et ont déjoué des tentatives d'introduction de (2) quintaux et (34) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", alors que "(3) fusils mitrailleurs de type FMPK, (2) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et d'immenses quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (2.460.875) comprimés ont été saisis". A Tamansasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté (457) individus et saisi (59) véhicules, (296) groupes électrogènes, (212) marteaux piqueurs, (4) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange de pierres et d'or brut, d'explosifs, d'outils de détonation et

d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(25) autres individus ont été interceptés et (12) fusils de chasse, (2) pistolets automatiques, (41340) litres de carburants, (128) quintaux de tabacs et (29) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève la même source. Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (7) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (44) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

Bloquées par la neige à Guelma et Batna

## Plusieurs personnes secourues par la Protection civile

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour porter secours et assistance à des personnes bloquées sur les routes par la neige tombée dans la nuit de lundi à mardi sur les hauteurs de Guelma et Batna. A Guelma, les éléments de ce corps constitué ont dû intervenir, dans la nuit de lundi, pour secourir trois personnes bloquées par la neige sur la route menant aux monts de la Maouna, dans la commune de Ben Djerrah, selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale ont "reçu un appel provenant de citoyens dont le véhicule était bloqué par la neige sur la route menant au sommet de la Maouna, à environ 15 km du chef-lieu de la wilaya de Guelma", a ajouté la même source, précisant que les citoyens en question, âgés de 19 à 25 ans, ont pu reprendre la route après que les équipes de secours aient pu dégager leur voiture. Depuis le début des chutes de neige, lundi en soirée, les équipes de la Protection civile effectuent des opérations de reconnaissance pour sécuriser les usagers de la route sur plusieurs axes de routes nationales, de chemins de wilaya et de chemins communaux, a-t-on encore affirmé.

Accidents de la route

## 42 morts et 1687 blessés en une semaine

Quarante-deux personnes sont décédées et 1687 autres ont été blessées dans 1399 accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 décembre, dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 09 morts et 38 blessés suite à 17 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 728 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (65), Blida et Tlemcen (42 incendies chacune). D'autre part, la Protection civile a effectué 5967 interventions pour le sauvetage de 397 personnes en situation de danger, et exécuté 5105 opérations d'assistance.

Monoxyde de carbone

## 17 personnes intoxiquées dans deux wilayas

Dix-sept personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone, dans la nuit de mardi à mercredi, dans deux wilayas, a indiqué la Protection civile. En effet, onze personnes ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans la wilaya d'Aïn Defla. Selon un communiqué des services de la Protection civile, les secouristes sont intervenus pour un incident d'intoxication au monoxyde de carbone provenant d'un chauffage, dans le quartier dit «140 logements», à Khemis Miliana. L'accident a causé une intoxication chez 11 personnes (le grand-père, trois femmes et sept enfants), âgées de 1 à 83 ans. Ces personnes présentaient des difficultés respiratoires et des nausées. Elles ont reçu les premiers soins avant d'être transportées à l'hôpital de Khemis Miliana. Par ailleurs, six personnes ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Selon la Protection civile, l'incident s'est produit à 3h08, dans le quartier Aouine Zeriga, relevant de la commune et daïra de Bordj Bou Arreridj. Le gaz toxique émanait d'un chauffage défectueux, selon les premiers constats. Les victimes, âgées de 3 à 59 ans, présentaient des difficultés respiratoires. Elles ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital Bouzidi Lakhdar pour une prise en charge médicale. La Protection civile rappelle l'importance de vérifier régulièrement les équipements de chauffage pour éviter de tels accidents, particulièrement en hiver.

Suite à incendie dans un appartement

## Trois personnes brûlées à Béchar

Trois personnes membres d'une même famille ont subi des brûlures à différents degrés suite à un incendie qui s'est déclaré mardi dans la soirée dans un appartement à Bechar, a-t-on appris, ce mercredi auprès de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une fuite de gaz suivi d'une explosion à l'intérieur du même appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages à la cité 1500 logements, dans la commune de Bechar, ce qui a entraîné un effondrement total des murs et la fissuration d'un mur d'un appartement adjacent, a déclaré, le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali. Les éléments d'intervention et de secours de l'unité principale appuyés par ceux du poste avancé de quartier Debdeba, ont pu maîtriser l'incendie empêchant sa propagation aux autres appartements du même immeuble, a-t-il expliqué. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital «Tourabi Boudjemaa», du chef lieu de wilaya dont une ayant subi des brûlures de troisième degré a été transférée en urgence vers le service des grands brûlés du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a-t-il ajouté.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'EL BAYADH  
DAIRA DE ROGASSA  
COMMUNE DE ROGASSA  
N° FISCALE 098432025063917

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE**

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel n° 15-247 du 2 dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de ROGASSA, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 05/2024 paru en date du 28/11/2024 relatif à : L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE EN ALIMENTATION GENERALE FRUITS ET LEGUMES VIANDE ROUGE ET BLANCHE ŒUFS FROMAGE ET PAINS POUR L'ANNEE 2025

Que cette opération est attribuée provisoirement au fournisseur indiqué ci-après

Intitulé de l'Opération	Fournisseur Retenu et numéro fiscale	Note technique obtenu	Montant minimum	Montant Maximum
APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRE EN ALIMENTATION GENERALE FRUITS ET LEGUMES VIANDE ROUGE ET BLANCHE ŒUFS FROMAGE ET PAINS POUR L'ANNEE 2025	LAKHDARI Abdelaziz 186320100834124	36.00/50	29.888.058.00 DA	56.263.275.00 DA

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Rogassa dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires concernés n'ayant pas été retenus sont invités au plus tard dans les trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché dans les quotidiens nationaux à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016087 26.12.2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة السكن و العمران و المدينة  
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
ديوان الترميم العقاري ولاية عين تموشنت  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

NIF : 097646019044907-01

**AVIS D'INVITATION**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT informe les soumissionnaires dans le cadre du concours national restreint N°42/2024 paru dans les quotidiens nationaux « CARREFOUR D'ALGERIE » Et « الوطني » le 16/10/2024 pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 80/2000 logements Public Locatif à HASSI EL GHALA GRAIYA SITE 02, Wilaya de Ain Témouchent -programme Complémentaire 2024-, que l'opération d'évaluation des dossiers de candidatures conformément au cahier des charge a permis de pré qualifier les bureaux d'études cités ci-dessous:

PROJET ET SITE	LES BUREAU D'ETUDES
La maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation des 80/2000 logements Public Locatif à HASSI EL GHALA GRAIYA SITE 02, Wilaya de Ain Témouchent -programme Complémentaire 2024-	BET: NAIBIKHIRELINE
	Groupement: MELLIANI KHADIDJA ET KELLAL RACHID Chef de file: MELLIANI KHADIDJA
	Groupement: Pyramide II Chef de file: TALEB Bouziane Boumediene
	Groupement: BETTAP AGENCY Chef de file: BOUZADA MOHAMED
	BET: BOUNOUA FARID
	Groupement: 2S Chef de file: SI ABDELKADER Ahmed
	Groupement: DJERIOU ET SAYEH Chef de file: DJERIOU TEWFIK
	Groupement: BELHACHEMI ET CHAIDA Chef de file: CHAID MOHAMED
	Groupement: EL IKHLAS Chef de file: HARIZI SAID
	Groupement: GASMI ET BENALI Chef de file: BENALI SOUAD
	Groupement: HIGH TECH Chef de file: BELABID MOHAMED EL AMINE
	Groupement: 3A BMR Chef de file: MELLALI LAKHDER
	BET: ZIGH MOHAMED AMINE
	Groupement: A/S DESIGN Chef de file: BENYOUB AMINE.
	Groupement: CEAU Chef de file: BENMOUSSA TARIK BOUZIENE
	Groupement: B B Chef de file: BOUZIANE SAMIHA

Les bureaux d'études pré qualifiés sont invités à déposer leurs offres techniques, plis des prestations et les plis financiers conformément au cahier des charges article 14 dans un délai de 15 jours à compter de la date de première parution de la présente publication.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016170 26.12.2024

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE RELIZANE  
DAIRA DE MATMAR  
COMMUNE DE SIDI-KHETTAB  
N° IDENTIFICATION F.:098448105140425

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°:15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles des marchés publics, Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Khettab informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° :08/2024 paru pour la première fois le 24/11/2024 dans les journaux le carrefour d'algerie en français, concernant l'opération :

**AMENAGEMENT DU CHEMIN MENANT AU DOUAR BOUAZID SUR 2 KMS**

Que l'opération sus citée et après évaluation des offres, a été attribuée provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Lot	Entreprise	NIF	Montant TTC Apres rectification	Delai d'exécution	OBS
01	Amenagement du chemin menant au douar Bouazid sur 2 Kms	EURL INTISSAR TRAVAUX PUBLICS	001427119008151	18.804.975,00	75 Jours	Techniquement qualifiée Moins disant

En application de l'article 82 du décret présidentiel N°:15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles des marchés publics, Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats d'étude des dossiers techniques et financiers dans les trois jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission de marche communale de sidi-khettab dans les dix jours qui suivent la 1<sup>ere</sup> parution de cet avis dans les journaux

Le président de l'assemblée populaire communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016068 26.12.2024

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

Ministère de L'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Office national des œuvres universitaires  
Direction des œuvres universitaires de Naama  
N.I.F : 415020002045031

**AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES TRANSPORT DES ETUDIANTS EN MODES SUB URBAIN A PARTIR 2025**

En application des articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des instructions de la commission des marchés public concerne de la DOU. le recours de ETp Salhi est fondé. j'ai informer les soumissionnaires d'annulation d'attribution provisoire, paru dans les quotidiens nationaux " Le Carrefour d'Algérie " بولار " du 21/11/2024 relatif à Transport des étudiants en mode sub urbain pour l'année 2025.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431016289 26.12.2024

De belles structures judiciaires relancées en 2024 à Oran

## Bir El Djir, Gdyel et Es Sénia émergent du lot



Par B. Habib

Dans le cadre des efforts de l'Etat visant la modernisation et le renforcement en infrastructures judiciaires en Algérie et conformément aux directives données par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, le secteur de la justice de la wilaya d'Oran vient de se doter de pas moins de trois nouvelles infrastructures judiciaires durant l'année financière et budgétaire 2024 dont des tribunaux respectivement à Gdyel, Bir El Djir et Es Sénia selon des sources dignes de foi. Ces nouvelles structures du secteur clé de la justice viennent à point nommé pour renforcer encore davantage le

système judiciaire, au vu de l'importance du rôle et des missions qu'elles revêtent notamment sur le plan de la confiance du peuple et de la population justiciable à l'égard des institutions de l'Etat d'une manière générale selon le principe «égalité et justice pour tous».

Suite aux efforts entrepris par les pouvoirs publics locaux et les responsables chargés des finances pour lancer et achever des projets de certaines structures judiciaires en manque de financement, il a été décidé, durant l'année 2024, de relancer ces derniers grâce aux financements consistants obtenus par le secteur de la deuxième capitale du pays. C'est ainsi que plusieurs com-

munes de la wilaya d'Oran se sont égayé et renforcé par de nouveaux projets de tribunaux comme Bir El Djir et Gdyel alors que celui d'Es Sénia serait pratiquement achevé et opérationnel, selon nos sources. Il s'agit de beaux bijoux du secteur de la justice, construits selon des normes modernes, qui ont été relancés, ce qui constitue, selon les spécialistes, une valeur sûre pour les personnels de ces structures dont les magistrats. Les structures judiciaires sont des édifices très importants pour le système judiciaire du fait qu'elles consacrent l'égalité, la transparence et la pérennité d'accès aux droits, en faisant respecter les droits par tous...

Secteur de l'Education nationale

## La nouvelle version du système d'information prête en mars prochain

La nouvelle version actualisée du système d'information du secteur de l'éducation nationale sera prête, à partir de mars 2025, a déclaré le représentant du ministre de l'Education nationale, Abdelkrim Dib, qui a supervisé, dimanche à Oran, les travaux du séminaire régional d'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation. Dib a indiqué dans une déclaration à la presse en marge du séminaire que «la nouvelle version du système d'information du secteur de l'éducation sera opérationnelle à partir de mars 2025, après les améliorations et les ajustements que nous avons retenus des séminaires de wilayas, régionaux et nationaux, afin de faciliter le processus de numérisation dans toutes les opérations du secteur».

Dib, qui occupe le poste de directeur de la planification au ministère de l'Education nationale, a souligné que le processus de numérisation concernera toutes les opérations dans le secteur de l'éducation, ajoutant: «nous avons demandé aux participants aux séminaires régionaux sur l'évaluation de la transition numérique du secteur de l'éducation de proposer de nouvelles opérations à in-

tégrer dans la nouvelle version de la numérisation». «Ces séminaires régionaux font suite aux séminaires des wilayas, qui se sont tenus les 4 et 5 décembre 2024, et ont été précédés par des rencontres organisées au niveau des inspections des écoles primaires, des inspections des collèges d'enseignement moyens (CEM) et les circonscriptions des Inspection des lycées, tenues les 19 et 20 novembre dernier», a-t-il fait savoir dans son allocution à cette occasion.

Cette évaluation vise à aboutir à une version mise à jour et nouvelle du système d'information du secteur de l'éducation, prenant en compte les suggestions et les observations utiles et pertinentes de toutes les parties concernées, qu'il s'agisse de fonctionnaires, de partenaires sociaux ou de citoyens, relatives au système dans sa version actuelle, en conformité avec les directives de la stratégie nationale de transformation numérique en Algérie (2025-2026), a ajouté M. Dib. Les séminaires abordent, «à chaque étape, les réalisations, les difficultés rencontrées dans les opérations de numérisation, les solutions proposées et les améliorations possibles, ainsi

que la sécurité informatique, la protection des données personnelles, la communication, la sensibilisation et l'organisation temporelle des opérations», a-t-il fait observer. L'objectif de cette évaluation est de faire le point sur les progrès réalisés et les bonnes pratiques dans l'intégration des technologies modernes dans les systèmes éducatifs, afin d'améliorer les performances et de relever les défis pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. De son côté, le wali d'Oran, Samir Chibani, a souligné dans son intervention que ce séminaire «constitue une occasion d'échanger des points de vue entre les différents acteurs du secteur de l'éducation nationale sur la méthodologie adoptée pour parvenir à une transformation numérique efficace, en phase avec les évolutions dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement». Cette rencontre de deux jours rassemble les acteurs de la numérisation et les directeurs du secteur de l'éducation nationale de 19 wilayas de l'Ouest du pays et se tient à l'instar des séminaires régionaux pour les wilayas de l'est à Constantine, du centre à Tipaza et du sud du pays, a-t-on fait savoir.

Distribution de gaz dans la wilaya

## Le projet de remplacement des canalisations lancé

La Direction de la distribution d'Oran a entrepris un projet de remplacement des canalisations de distribution de gaz dans la wilaya d'Oran, couvrant les communes d'Oran et de Bir El Djir. Le projet consiste à remplacer le réseau de distribution de gaz sur une longueur de 11 km, dont environ 5 km de la conduite en cuivre et en acier ont déjà été remplacés par des tuyaux en polyéthylène. En outre, 610 raccords seront réhabilités, reflétant l'engagement de la direction à répondre aux besoins des citoyens et à garantir leur confort. Il convient de noter que ces travaux sont réalisés sans interruption de la fourniture de gaz grâce à l'utilisation de la technique de dérivation temporaire. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des investissements de l'entreprise visant à développer les infrastructures énergétiques et à améliorer la qualité des services offerts aux clients, avec un accent particulier sur l'amélioration des performances du réseau et la réduction des pannes et des fuites, dont une grande partie résultait des atteintes aux infrastructures. L'objectif est d'assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel. La Direction de la distribution d'Oran réaffirme sa détermination à poursuivre ses projets ambitieux afin de répondre aux attentes des habitants et d'améliorer leur satisfaction quant aux services fournis. Elle invite également les citoyens à la contacter pour toute question ou demande liée aux services de distribution en appelant le numéro 3303, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les falaises (Canastel)

## Un homme coincé à 300 mètres, sauvé de justesse

Avant-hier, aux environs de 08 heures du matin, la Direction de la Protection civile a été alertée suite à la découverte d'un homme, coincé dans un lieu accidenté, au niveau des falaises, non loin de Canastel. Selon une source bien informée, la victime, âgée de 51 ans, a été retrouvée avec plusieurs blessures sur son corps, dues à une chute de plus de 300 mètres de hauteur. Suite aux difficultés d'intervention, 02 équipes ont été mobilisées, celle de l'unité d'Akid Lotfi et de l'unité maritime implantée au niveau du port d'Oran. Pas moins de 19 éléments dont 02 plongeurs, ont participé au sauvetage de l'homme coincé. Ce dernier a été évacué en premier à bord d'une embarcation semi rigide vers le port d'Oran, puis transporté par ambulance jusqu'aux services des urgences du CHU. Une enquête a été ouverte. A.Kader

Corniche supérieure

## Un mineur grièvement blessé dans un accident

Au cours de la journée de ce dernier mardi, sur la route de wilaya N°44, au niveau de la corniche supérieure, commune de Bousfer, un jeune mineur de 17 ans a été grièvement blessé au niveau de la tête. Notre source rapporte que la victime était à bord d'une voiture de marque Clio. Cette dernière a été sérieusement endommagée à l'avant, suite à la violence d'un choc. Les secouristes de la Protection civile sont arrivés sur le lieu de l'accident. Après avoir reçu les premiers secours, la victime a été évacuée vers les services des urgences de l'hôpital «Medjbeur Tami» de Aïn El Turk. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale. A.Kader

Mascara

## Forte diminution des superficies agricoles endommagées par les incendies

La direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a enregistré, entre début mai et fin novembre derniers, une «diminution significative» des surfaces agricoles endommagées par les incendies, a-t-on appris, lundi, du responsable de la communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Mehenni Tahar. M. Mehenni a précisé, en marge d'une réunion d'évaluation du plan de lutte contre les incendies de forêts et des cultures agricoles, que la campagne de lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles (période de début mai à fin octobre derniers) a connu 31 incendies ayant détruit 5,5 hectares de blé et d'orge, 14 hectares de récoltes de blé, ainsi que plus de 5.800 bottes de foin, en plus de 400 arbres fruitiers, ce qui représente une «diminution significative» par rapport à la même période de l'année précédente, qui avait vu 39 incendies, détruisant plus de 11 hectares de blé et d'orge, plus de 8.000 bottes de foin et 250 arbres fruitiers. Cette baisse est justifiée par une «augmentation» de la vigilance préventive des agriculteurs, qui ont pris soin de mettre en œuvre des mesures de prévention des incendies durant la période de récolte et de battage. L'intervention rapide des agents de la Protection civile au niveau des exploitations agricoles a également contribué à la réduction des surfaces agricoles endommagées par les incendies. Les communes les plus touchées par ces incendies sont Ghriiss, Froha, Tizi, Tighenif, Sidi Kada, El Ghomri et Ain Fares, selon la même source, qui a souligné que l'intervention des agents de la Protection civile a permis de sauver plus de 100 hectares de récoltes de blé dur et d'orge. Le capitaine Mehenni a également souligné que la direction de la Protection civile avait prolongé la période d'application du plan de lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles jusqu'à fin novembre dernier, en raison des conditions climatiques, notamment le retard des pluies et les vagues de canicules.

Tlemcen

## Portes ouvertes sur les services numériques de la CNAS



En application des directives du ministère de tutelle pour faire connaître les prestations et services électroniques lancés par le secteur de la sécurité sociale, l'agence de Tlemcen de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) a organisé, ce mardi, une journée portes ouvertes. Cet événement s'est déroulé sous la supervision de la directrice de l'agence, Dr. Laamouri Sonia, et en coordination avec les organismes sous tutelle, à savoir CASNOS, CNR, ONAAPH et CACOBAT-PH. L'objectif de cette journée était de mettre en lumière les réalisations du secteur en matière de numérisation, de préserver le système de sécurité sociale, d'améliorer les services publics et de rapprocher l'administration des citoyens. Les participants ont pu découvrir les diverses innovations technologiques mises en place pour faciliter l'accès aux services de la sécurité sociale. Ces initiatives visent à renforcer l'efficacité et la transparence du secteur, tout en offrant des solutions modernes aux assurés sociaux. La journée a été marquée par des présentations détaillées des nouveaux services numériques et des démonstrations pratiques, permettant aux visiteurs de comprendre comment ces outils peuvent simplifier leurs démarches administratives. **AMMAMI Mohamed**

Artisanat à Mostaganem

## Rencontre nationale sur l'encouragement et la promotion de l'entrepreneuriat

Par Charef Kassous

Dans le cadre des efforts visant à encourager et promouvoir la création d'entreprises dans les métiers de l'artisanat, cette manifestation à laquelle assistent des responsables de plusieurs secteurs et les artisans de plusieurs wilayas, veut se doter d'un rôle pivot dans la construction d'un vecteur visant à consolider l'économie nationale. C'est ainsi que deux jours durant, soit le 24 et 25 décembre, à l'hôtel «Tel Ezouhour» aux «Sablettes», le monde de l'artisanat algérien va débattre sur les perspectives d'encourager et promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur de la production artisanale. Une rencontre nationale classée sous le patronage de madame la ministre du Tourisme et de l'Artisanat et sous l'égide du wali de Mostaganem, en collaboration avec la Chambre de l'Artisanat et la Direction du Tourisme. Les secteurs de l'emploi, de la jeunesse, de la formation professionnelle, de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» et l'Agence nationale de gestion des micro-crédits (ANGEM) sont, pour cette manifestation nationale, des partenaires à part

entière. En effet, bon nombre de conférences seront animées par des professeurs des universités de Mostaganem, des universités de la région ouest et des représentants de quelques Chambres de wilaya notamment Tlemcen, Saida, Oran, Chlef, Relizane. La thématique centrale des diverses interventions vise à faire toute la lumière sur l'historique du secteur et son évolution en Algérie. Les sujets relatifs aux défis de l'entrepreneuriat professionnel, aux stratégies adoptées pour mettre en valeur ce secteur, à l'importance de la commercialisation pour conforter l'entreprise, aux mécanismes de soutien et à la promotion de l'entrepreneuriat, au rôle de l'industrie artisanale et la participation de l'entreprise féminine dans la consolidation des métiers artisanaux entre autres. Les travaux de cette rencontre verront l'ouverture de trois ateliers auxquels contribueront toutes les compétences du secteur de l'artisanat en Algérie. Dans son allocution d'ouverture de la rencontre, le directeur central chargé de l'Artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mr Azzeddine Kali, a assuré, de prime abord, être satisfait de la valorisante coordination qui exis-

te entre les différents secteurs à Mostaganem. Et de poursuivre son discours pour dire que la tutelle a mis sur pied toute une stratégie qui vise à encourager et promouvoir la création d'entreprises dans la production artisanale.

Le directeur a mis en exergue l'importance d'une telle rencontre et a insisté sur les efforts conjugués de tous les collaborateurs afin d'arriver aux objectifs escomptés. Il évoquera au passage le sursaut de l'activité artisanale en Algérie, avançant que les activités du tissu des métiers artisanaux, en Algérie, se chiffre à 25.000 activités professionnelles et qu'il y a 460.000 artisans inscrits, ce qui traduit les efforts déployés par le ministère et par la Chambre nationale et par les Chambres de wilaya dans la performance de la stratégie engagée. Selon lui, la contribution des universités dans la promotion de l'entrepreneuriat est donc une valeur ajoutée. Enfin, avant d'annoncer l'ouverture des travaux, Mr Azzeddine Kali a exprimé toute sa confiance pour le succès d'un tel événement qui vient conforter le secteur de l'artisanat par la création d'entreprises qui sera un des vecteurs pour l'économie nationale.

CNAS de Sidi Bel-Abbès

## Campagne d'information et de sensibilisation sur la numérisation

Par Mohamed Nouar

Organisée en coordination avec les principaux acteurs de la sécurité sociale, la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), la Caisse Nationale de Retraite (CNR), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés (CASNOS), l'Office National des Appareils et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAPH), le Fonds National des Congés Payés et du Chômage Intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (FNCCBTPH), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale lance une importante campagne d'information et de sensibilisation sur la numérisation des services de la sécurité sociale, du 24 au 26 décembre 2024. Cette initiative vise à mettre en lumière les avancées majeures du secteur en matière de digitalisation, à simplifier les procédures administratives pour les citoyens et à améliorer le service public. Afin de toucher un large public, la campagne se déroulera à travers des activités de proximité grâce à un guichet mobile et une journée d'étude, à savoir des sorties sur le terrain du guichet mobile dans les communes de Ras El Ma et de Télagh pour la partie ouest de la wilaya à Ben Badis, Hassi Zehana, Sidi Lahcen et Lamtar. Dans le même contexte, une journée d'étude et portes ouvertes sera organisée au siège de l'agence de la CNAS. Cette journée, selon les organisateurs, sera axée sur la présentation des services numériques offerts par chaque organisme, l'importance de la pérennité du système de sécuri-



té sociale, la présentation des réalisations concrètes de la transformation numérique dans le secteur. L'objectif de cette campagne reste à informer les citoyens sur les avantages et l'accessibilité des services numériques de la sécurité sociale, à encourager l'utilisation des plateformes numériques pour les démarches administratives, à contribuer à la moderni-

sation et à l'efficacité du système de sécurité social. Elle représente, selon les responsables du secteur, une étape importante dans la modernisation des services publics en Algérie et témoigne de l'engagement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, à offrir des services plus accessibles et plus efficaces pour tous les citoyens.

Sougueur (Tiaret)

## Saisie de 3.480 unités de boissons alcoolisées et une arrestation

Les membres de la brigade mobile de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Sougueur, relevant de la Sûreté de wilaya de Tiaret, ont réussi, au début de cette semaine, à interpellier un homme, âgé de 44 ans, impliqué directement dans une affaire de détention et vente illicite de boissons alcoolisées. Suite à un point de contrôle des membres de la même brigade, dressé à l'entrée de la ville, un véhicule commercial a été arrêté et fouillé minutieusement, laissant apparaître une quantité de boissons alcoolisées, estimée à 3.480 unités de marque Beaufort, qui a été découverte et saisie à des fins de commercialisation illicite dans la ville de Sougueur. Une procédure judiciaire a été menée contre le revendeur, suite à laquelle il a été déféré devant le procureur près le tribunal de Sougueur et mis en examen judiciaire. **L. Bouhala**



Organismes de sécurité sociale

## Campagne d'information nationale conjointe à Alger

Une campagne nationale d'information conjointe des organismes de sécurité sociale relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a été organisée, mardi à Alger, visant à présenter les différents services offerts en collaboration avec les autorités locales. Cette campagne a vu la participation de la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) ainsi que l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH). Prévue pour trois jours au niveau de la Grande Poste (Alger centre), la campagne vise à valoriser les efforts de l'Etat à travers le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, dans l'amélioration de la qualité des services, de mettre en lumière les avancées réalisées en matière de transformation numérique et de sensibiliser à l'importance de la préservation du système national de sécurité sociale tout en présentant le bouquet numérique développé par les différentes caisses, selon les organisateurs. A ce propos, le sous-directeur de la CNAS, Meziane Kaidi, a précisé que cette journée d'information est une occa-

sion pour valoriser les efforts consentis par la sécurité sociale et faire connaître les services numériques de la caisse, permettant aux assurés sociaux d'obtenir tous les documents électroniques via la plateforme "EL-HANAA". De son côté, Salima Sahnoune, chargée d'information au niveau de la CASNOS, a souligné que la Caisse a fourni toutes les facilitations numériques au profit de ses affiliés via la plateforme "Damancom", qui propose 24 services électroniques. Quant à la conseillère chargée de communication au niveau de la CACOBATPH, Samiha Ouali, elle a mis en avant "les avancées significatives" réalisées par cette Caisse en phase avec les technologies

modernes, précisant que cet organisme propose 20 services numériques au profit des travailleurs relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Le responsable d'information au niveau de l'ONAAPH, Zakaria Bouazabia, a, pour sa part, fait état des services proposés par l'Office au profit des personnes aux besoins spécifiques, notamment les facilitations administratives offertes pour obtenir les prothèses. Il a fait savoir que l'ONAAPH a introduit de nouvelles techniques en matière de fabrication de prothèses avec une haute précision, outre l'utilisation de la technique "3D" pour la fabrication d'appareils auditifs pour les malentendants.

Alger

### Lancement de la 3ème édition de la grande campagne de nettoyage

Les services de la wilaya d'Alger, sous l'égide du wali Mohamed Abdenour Rabehi, lanceront, vendredi, la 3ème édition de la grande campagne de nettoyage à travers les quartiers et rues des communes de la wilaya, a indiqué mardi un communiqué de ces services. Netcom et Extranet invitent l'ensemble des acteurs de la société civile et les citoyens à participer massivement à cette initiative, prévue les 27 et 28 décembre à travers les quartiers et rues des communes d'Alger, selon la même source. Cette campagne vise à inciter à la préservation de l'environnement et de la propreté des quartiers, à promouvoir les valeurs citoyennes et d'entraide et à encourager l'action associative au service du développement durable, conclut le communiqué.

Constantine

## Approbation du cahier des charges relatif à l'extension de la ligne du tramway



Le cahier des charges relatif à l'allongement de la ligne du tramway de Constantine, depuis l'actuel terminus situé près de l'université Abdelhamid-Mehri, dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli, jusqu'à l'extension-ouest de cette même circonscription, ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. La même source a ajouté qu'eu égard à la dynamique imprimée au développement, à Constantine, notamment dans le secteur des transports, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) a lancé, début décembre en cours, une étude détaillée pour l'extension

de la ligne du tramway jusqu'à l'extension-ouest d'Ali-Mendjeli, à travers la publication d'un appel d'offres national. Selon la même source, le prolongement prévu s'étend sur une distance de 4,6 kilomètres, entre le terminus actuel et l'extension ouest d'Ali Mendjeli (qui relève administrativement de la daïra d'Aïn Smara), en passant par le siège de la circonscription administrative au niveau de l'unité de voisinage (UV) n 14. Les services de la wilaya ont précisé que la fiche technique préliminaire du projet «prévoit la construction de sept (7) stations et de cinq (5) intersec-

tions tout le long du tracé de ce moyen de transport urbain vital entre Constantine et Ali Mendjeli». Cette extension du tracé «contribuera à l'amélioration du transport entre les villes de Constantine et Ali Mendjeli, d'autant que la ligne dessert plusieurs installations vitales telles que les universités, les centres commerciaux, les établissements de santé, les structures administratives, en plus d'être un moyen de transport moderne et respectueux de l'environnement permettant d'économiser du temps et des efforts», a-t-on conclu de même source.

Bordj Bou Arreridj

## Lancement de la réalisation de 03 piscines semi-olympiques

Les travaux de réalisation de trois nouvelles piscines semi-olympiques ont été lancés récemment dans les communes d'El-Achir, Mansoura et Bordj Ghedir, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj après la levée du gel sur ces projets, a indiqué dimanche le Directeur de la jeunesse et des sports. Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Dechir a précisé que cette levée de gel s'inscrit dans le cadre des efforts de consolidation des infrastructures de base sportives, d'amélioration des conditions de pratiques de la natation et de développement de la pratique sportive chez les jeunes. Une enveloppe financière de 1,05 milliards DA a été octroyée à la concrétisation de trois projets dont la réception est prévue au cours de l'année prochaine 2025, selon le même responsable qui a souligné que ces futurs bassins de natation offriront à terme des espaces récréatifs et sportifs pour les jeunes et enfants de ces communes et contribueront à éviter les risques de noyade dans les mares fréquentées par certains jeunes durant la saison estivale. Le même responsable a fait état de la concrétisation de l'opération de réhabilitation et restauration de la piscine semi-olympique du complexe sportif 20 août du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de 5 millions DA. La direction du secteur a élaboré, selon son responsable, un programme d'activités et d'animation à travers les structures et stades de proximité de toutes les régions de la wilaya pour attirer les jeunes et les enfants et les éloigner des fléaux sociaux et des comportements négatifs.

El Tarf

## 27 wilayas à l'ouverture de la 5ème rencontre nationale des jeunes bénévoles

La cinquième édition de la rencontre nationale des jeunes bénévoles s'est ouverte dimanche à El Tarf sous le slogan «jeunes inspirés, prêts pour le volontariat» avec la participation de 27 wilayas. Mme Fakiha Hamadi, chargée de la direction générale de la jeunesse au ministère de la Jeunesse qui a présidé en compagnie des autorités locales l'ouverture de cette rencontre au nom du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a souligné que cet événement vise à mettre en exergue l'importance du volontariat pour l'action de proximité et la consécration de la citoyenneté.

La rencontre qui connaît la participation d'acteurs de la société civile vise aussi à consolider le volontariat et fortifier la cohésion parmi la catégorie des jeunes au service du pays, a ajouté l'intervenante soulignant l'importance de l'action humanitaire pour l'ancrage de la culture du volontariat au sein de la société. La directrice locale de la jeunesse et des sports, Nabila Hamani, a indiqué de son côté que cette édition 2024 de la rencontre des jeunes bénévoles est «une opportunité pour valoriser les actions bénévoles durant toute l'année dans les divers domaines et le rôle des jeunes bénévoles dans la promotion de la citoyenneté». La rencontre qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant prévoit un concours de fresques et tableaux sur le thème de cet événement, une opération de reboisement dans la commune d'Aïn Assel et des visites au monument historique dédié aux lignes Challe et Morice à Aïn Assel, au palais Lalla Fatma à El Aïoun, aux malades admis à l'hôpital Emir Abdelkader d'El Besbes et aux pensionnaires du foyer pour personnes âgées à Aïn Assel, selon la même source. Des concerts et des initiations aux premiers secours sont prévus en marge de cette manifestation parallèlement à la tenue d'une exposition des produits artisanaux à l'auberge de jeunes de la localité Tonga de la commune d'El Kala.

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها بحي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود بالطابق الأرضي رقم 09 الهاتف: 0794.58.93.59 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على جدول قيد الرهن المؤرخ في 2022/01/13 والمشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2022/02/17 وبناء على الأمر بفتح صيغة التنفيذية بتاريخ 17 و 13 جانفي 2022 تحت رقم الفهرس 2022/23. وبناء على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/18 القاضي ب: قيمة الدين 10.069.218,20 دج. وعلى أن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للمغار بقيمة ثمانية ملايين وسبع مائة وتسعة وثلاثون ألف وسبع مائة وخمسون دينار جزائري 8.739.750 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وأن جلسة الاعتراضات حددت من طرف السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2024/12/22 على الساعة 11:00 صباحا و جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/01/21 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغلم. التعيين: العقار المتمثل في شقة ذات طابع سكني برنامج 109 مسكن ترقيوي الكائنة بالمكان المسمى جبلي من بلدة مستغلم عمارة A. بالطابق الخامس على جهة اليمين المتمثلة في شقة من نوع ف 3 تحتوي على صالون غرفتين، مطبخ، بهو، حمام، مرحاض، شرفتين مساحتها 108 م<sup>2</sup> و 4 دسم مجموعة ملكية 65 قسم رقم 56 رقم 17. السعر الافتتاحي: وعلى أن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للعقار المتمثل في شقة ذات طابع سكني برنامج 109 مسكن ترقيوي الكائنة بالمكان المسمى جبلي من بلدة مستغلم عمارة A. بالطابق الخامس على جهة اليمين المتمثلة في شقة من نوع ف 3 تحتوي على صالون غرفتين، مطبخ، بهو، حمام، مرحاض، شرفتين مساحتها 108 م<sup>2</sup> و 4 دسم مجموعة ملكية 65 قسم رقم 56 رقم 17 بقيمة 8.739.750 دج ثمانية ملايين وسبع مائة وتسعة وثلاثون ألف وسبع مائة وخمسون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
26.12.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذ زكري محمد نسيم  
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن  
مجلس قضاء وهران  
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجربة التعاونية العقارية  
المناخ وهران  
محضر تبليغ حكم جزائي غيابي في شقه المدني  
عن طريق النشر  
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م

نحن الأستاذ زكري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران الجاعل مقر مكتبه: حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجربة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع اذناه. بناء على طلب من السيد معراجي عمر نيابة عنه معراجي بشير وكالة خاصة، العنوان: حي 80 فيلا رقم 10 ستيدي مستغلم. بناء على المواد 329-336-407-406-405-322-322-313-416 و 412 فقرة 04 من ق.إ.م. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة العثمانية بتاريخ 2024/12/18 رقم الترتيب 24/3152. بلغنا عن طريق النشر: زينوئي فاطمة الزهراء، العنوان: عمارة C15 رقم 04 حي اللوز وهران. نسخة من حكم جزائي الصادر بتاريخ 2023/11/30 عن محكمة فلاوسن قسم الجعج رقم الفهرس 2023/06863 رقم الجدول 2023/04462. وأعلمناه بأن أجل المعارضة في الأحكام الغيابية جائزة القبول في مهلة عشرة أيام (10) ابتداء من تاريخ التبليغ طبقا لنص المادة 411 من قانون الإجراءات الجزائية وعشرة أيام (10) للاستئناف تبدأ من تاريخ انقضاء أجل المعارضة طبقا للمادة 418 من قانون الإجراءات الجزائية والا سقط حقه في ذلك.

المحضر القضائي  
26.12.2024

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران  
شارع زيروت يوسف رقم 13  
بيع حق قاصرين بالمزاد العلني  
بناء على الأذن بالتصرف في مناب قاصرين الصادر عن مجلس قضاء وهران، محكمة وهران رئيس قسم شؤون الأسرة بتاريخ 15 سبتمبر 2024 رقم الترتيب 24/293، سيشروع يوم 13 جانفي 2025 على الساعة 10 صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه في بيع الحقوق العقارية ملك القاصرين: سطمبولي يوسف محمد المولود بوهران بتاريخ 20 مارس 2008 و له 24/14، سطمبولي عمارية المولودة بوهران بتاريخ 14 ديسمبر 2011 ولها 0724 وهما ابنا مصطفى ويسايح سعاد، هذه الحقوق المشاعة في شقة كائنة بوهران حي محي الدين شارع LIEGE زاوية شارع MAMOUR عمارة رقم 02 تقع يسار قرص الدرج، الطابق الثالث بها غرفتين، مطبخ، مرحاض، بهو، شرفة ومكان للمهمات، مساحتها 55,30م<sup>2</sup> مع نسبة 1000/77,48 من الأجزاء المشتركة العامة للقطعة رقم 09: بالمزاد العلني، دفتر شروط المزايدة موجود بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الاطلاع

الموثق  
26.12.2024

الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذ زكري محمد نسيم  
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن  
مجلس قضاء وهران  
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجربة التعاونية العقارية  
المناخ وهران  
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر  
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م

نحن الأستاذ زكري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران الجاعل مقر مكتبه ب حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجربة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع اذناه. بناء على طلب من السيد حمادي قنور، العنوان: رقم 26 شارع فريخ محمد وهران. بواسطة الأستاذ: مؤقفل عبد القادر محامي. بناء على المواد: 405-406-407-406-336-329-313-416 و 412 فقرة 04 من ق.إ.م. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2024/12/22 تحت رقم الترتيب 2024/5336. بلغنا عن طريق النشر: شركة ذات الاسم اريس ممثلة بالمصطفى بوشاكر سمير، العنوان: حي ايسطو قطعة 50 بئر الجير وهران. نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ 2024/08/01 عن محكمة فلاوسن قسم الاجتماعي رقم الفهرس 2024/04390 رقم الجدول 2024/00622. وأعلمناه بأن أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و يمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي  
26.12.2024

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها بحي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود بالطابق الأرضي رقم 09 الهاتف: 0794.58.93.59 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بناء على جدول قيد الرهن المؤرخ في 2018/10/01 والمشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2018/10/04 وبناء على الأمر بالصيغة التنفيذية بتاريخ 01/26 و 2018/10/01 تحت رقم الفهرس 2018/189. وبناء على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/18 القاضي ب: قيمة الدين 10.614.153,77 دج. وعلى أن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للعقار بقيمة عشرة ملايين وأربعمائة وتسعة وسبعون ألف وثلاثمائة وخمسة وسبعون دينار جزائري 10.479.375 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وأن جلسة الاعتراضات حددت من طرف السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2024/12/22 على الساعة 11:00 صباحا و جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/01/21 على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغلم. التعيين: العقار المتمثل في شقة ذات طابع سكني برنامج 109 مسكن ترقيوي الكائنة بالمكان المسمى جبلي من بلدة مستغلم عمارة C. بالطابق الثالث على جهة اليمين أمام المتنتشة في شقة من نوع ف 3 تحتوي على صالون وثلاث غرف مطبخ، بهو، مرحاض، حمام، شرفة، و سطح مساحتها 121م<sup>2</sup> مجموعة ملكية 65 قسم رقم 56 رقم 100. السعر الافتتاحي: وعلى أن يحدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ به المزاد العلني للعقار المتمثل في شقة ذات طابع سكني برنامج 109 مسكن ترقيوي الكائنة بالمكان المسمى جبلي من بلدة مستغلم عمارة C. بالطابق الثالث على جهة اليمين أمام المتنتشة في شقة من نوع ف 3 تحتوي على صالون وثلاث غرف مطبخ، بهو، مرحاض، حمام، شرفة، و سطح مساحتها 121م<sup>2</sup> مجموعة ملكية 65 قسم رقم 56 رقم 100. بقيمة عشرة ملايين وأربعمائة وتسعة وسبعون ألف وثلاثمائة وخمسة وسبعون دينار جزائري 10.479.375 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية  
26.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائية  
الأستاذة ضامن فتحية  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم  
مجلس قضاء مستغلم  
العنوان حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود بالطابق الأرضي رقم 09 الهاتف: 0794.58.93.59 محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر المادة 412، من ق.إ.م

بناء على الأذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم فهرس رقم 24/175. يطلب من: البنك البركة وكالة 206 مستغلم الكائنة مقرها ب: مستغلم. تنفيذًا للجدول قيد الرهن المؤرخ في 2019/07/16 والمشهور بالمحافظة العقارية بتاريخ 2019/07/17. وبناء على الصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/17. والقاضي ب قيمة الدين 29.368.161,16 دج. والمبلغ ل: عقوبي ميلود كليل عيني، الساكن: 1 اورية مزرغان مستغلم. ونبهناه بأنه له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر، والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضرة القضائية  
26.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغلم  
محكمة مستغلم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري  
حكم  
ولنهذ الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة ابتدائيا علنيا حضوريا. في الشكل: بقبول الدعوى. في الموضوع: تعيين المدخلة في الخصام بين حمادي خديجة المولودة بتاريخ 1968/03/27 بمستغلم، لأبيها احمد ولأمها فاطمة مهدي كمنظمة عن خالتها مهدي مينة المولودة بتاريخ 1949/06/27 بالشلف، لأبيها عبد القادر ولأمها بلة زوليفة، المحجور عليها بموجب الحكم الصادر عن محكمة مستغلم قسم شؤون الأسرة بتاريخ 07-04-2015 تحت فهرس رقم 13/03252 والمهور بالصيغة التنفيذية، بدلا من المقدمة المدعية مهدي فاطمة المولودة بتاريخ 1946/08/06 بالشلف، لأبيها عبد القادر ولأمها بلة زوليفة، للقيام برعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية الشلف بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدخلة في الخصام وتحميل المدعية المصاريف القضائية ومنها الرسم القضائي والمحدد بمبلغ أربع مائة وخمسين دينار جزائري 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه وصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط  
26.12.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد  
الموثق بالسائيا وهران.  
05 شارع باهي أعمار  
تعديل القانون الأساسي لشركة ذات المسؤولية المحدودة  
السجل التجاري  
تحت رقم 20 ب 0118190 – 31/00

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 26 أوت و 11 ديسمبر 2024 الذي سيسجل قرر الشركاء في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش. ذ. م م أوماد سيستام، مقرها بوهران حي السلام التعاونية العقارية المسماة سيدي عبد القادر المايادة رقم 14 وهران رفع رأسمال الشركة من 10.000.000,00 دج إلى 15.000.000,00 دج بإضافة (5.000.000,00 دج) تمثل حصص نقدية. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري.

الموثق  
26.12.2024

**Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05**

**Vends**

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro  
**0556 366 201**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بشار  
مديرية التقنين والشؤون العامة  
مصلحة الشؤون العامة  
مكتب الجمعيات  
وصل إشباهري لتجديد المكتب التنفيذي لجمعية محلية  
طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم تجديد المكتب التنفيذي للجمعية المسماة: الرابطة الولائية للرياضة والعمل  
الكائن مقرها: دار الرباطات نهج 5 جويلية بشار  
مجال نشاطها: رياضية  
برئاسة السيد: كمال الدين عبد الحليم المولود بتاريخ: 1977/01/21 ببشار  
الساكن ب: رقم 48 تجزئة 400 مسكن حي الحدب الديدابية بشار  
عهدة المكتب: أربع (04) سنوات  
26.12.2024

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us  
**0770 936 836**

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 874  
0770 936 836

**Local à Louer**

Location de local. Superficie 140m<sup>2</sup>. Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

**Curieux s'abstenir**

Le MCO défilera l'USMA ce soir au temple du 5-juillet

## Les Oranais en mission impossible?

Par Rachid BELARBI

**T**rès fébriles loin de leur nouveau fief de Miloud-Hadefi, les Oranais du Mouloudia tenteront de démentir cette thèse en réussissant à faire bonne figure à Alger, où ils défileraient l'USMA dans le temple olympique du 5-juillet. Face à la formation de l'expérimenté Nabil Maâloul qui fait très bonne figure en Afrique, les Rouge et Blanc d'Eric Chelle tenteront, ainsi, de mettre fin à une inquiétante série de résultats décevants. L'épisode d'El-Bayadh s'étant refermé avec une louable initiative qu'est cette réconciliation entre les deux clubs, en attendant que de nombreux supporters retrouvent la liberté quand ils seront rejugés, l'équipe du MCO se présentera, d'ailleurs, sur l'herbe du 5-juillet avec un objectif bien précis en tête : la rédemption aux yeux de leur large public. Pour ce choc face à l'Ittihad de l'étonnant Belkacemi, l'ancien sélectionneur du Mali entend bien mettre fin à ce manque de résultats loin d'Oran. «Je reste déçu par la tournure de nos matches à l'extérieur, car on n'existe plus lors de nos matches en déplacement. Beaucoup de choses nous manquent à l'extérieur

Coupe d'Algérie

### Le programme des 32èmes de finale modifié

**L**e programme des rencontres des 32es de finale a été quelque peu modifié, a indiqué ce mardi la Fédération algérienne de football. Les rencontres des 32es de finale de l'épreuve populaire débuteront le lundi 30 décembre, avec le derby de la capitale, ESBA - MCA, prévu au stade du 5 Juillet 1962 (19h00), et s'étaleront jusqu'au jeudi 16 janvier avec le déroulement du match USMA-O.Magrane, programmé dans la même enceinte sportive (19h00). Pour rappel, les matches entre sociétaires de la Ligue 1 Mobilis: O.Akbou - CSC et JSS - USMK, constituent les affiches des 32es de Dame Coupe. Concernant les 16es de finale, elles auront lieu les 10 et 11 janvier 2025.

Sondage «Brahim Dahmani»

### L'initiative de l'APS saluée par plusieurs anciens sportifs et journalistes

**D**'anciens athlètes et journalistes, invités de l'APS, à la cérémonie organisée dimanche soir à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration à Alger, pour honorer les athlètes lauréats du Prix "Brahim Dahmani" de l'année 2024, ont salué l'initiative de l'Agence pour cette soirée festive dont l'objectif est de récompenser ceux qui ont donné de la joie et du bonheur à l'Algérie, grâce à leurs consécutions et performances durant l'année. La cérémonie, organisée dans le cadre du traditionnel sondage de l'agence, était l'occasion de retrouvailles entre athlètes déjà primés dans le sondage et d'anciens journalistes sportifs, qui les ont souvent accompagnés

dans la performance. On frôle même la catastrophe. Cela dit, nous avons fait une bonne semaine de travail et aujourd'hui, notre travail est de préparer l'équipe mentalement par rapport justement à nos matches hors d'Oran » reconnaissait Chelle, non sans insister sur le fait que son équipe se montrera ambitieuse ce soir. «J'attends beaucoup de mon équipe face à l'USM Alger. Ce sera un match très difficile, car on va affronter une bonne équipe, si ce n'est pas la meilleure du championnat. Donc, un grand challenge nous attend. Et il paraît clair qu'il est très important de terminer l'année par un résultat positif. Moi, je veux même qu'il soit très positif. Mais ce ne sera pas facile,

car il y a en face une très bonne équipe de l'USMA avec un très bon coach qui possède une ligne directrice dans le jeu. C'est généralement dans ce genre de matches qu'on pourrait se révéler. Donc, j'attends beaucoup de mon groupe qui est optimiste et décidé à faire quelque chose de bien ce jeudi» affirme le patron technique du club d'El-Hamri. A deux points du podium, mais devançant son adversaire du soir de seulement une unité, le Mouloudia d'Oran pourrait réussir la belle affaire de cette 15ème journée s'il parvenait à imposer sa loi dans le temple olympique. Un sacré défi pour la formation d'Eric Chelle qui ne rendrait, toutefois, la performance que plus belle !

Ligue 1 Mobilis

### L'USM Khenchela écope d'un match à huis clos

**L'**USM Khenchela jouera son prochain match de la Ligue 1 Mobilis sans la présence de son public. En effet, la Commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (LFP) a annoncé ce mardi avoir infligé un match à huis clos à l'USMK, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain. Outre le huis clos, l'USMK aura également à payer une amende de 200.000 DA, comme précisé dans le communiqué publié sur le site de la LFP. Pour précision, l'infraction des Noir et Blanc, la 3e cette saison, a eu

lieu vendredi dernier lors la réception de l'US Biskra, dans un match comptant pour la 14e journée de Ligue 1 Mobilis et qui s'est soldée sur un score nul et vierge (0-0). Alors que l'USMK jouera ses trois prochaines parties hors de ses bases, respectivement, face au MCE El Bayadh (15e J), au CR Belouizdad (16e J) et à l'USM Alger (MAJ 13e J), la sentence sera appliquée face à la JS Saoura dans une rencontre entrant dans le cadre de la 17e manche de la L1. Après 13 matchs disputés, l'USMK est bien installée dans le milieu du tableau en occupant la 9e position avec 17 points.

Cyclisme sur piste

### L'Algérien Yacine Chalel retrouve progressivement la forme

**L**e cycliste international algérien Yacine Chalel, victime d'une grave blessure au bras gauche la mi-septembre dernier en Espagne, revient progressivement à sa forme optimale et envisage de disputer sa première "vraie course UCI" à la fin du mois de janvier prochain, en Suisse. "Je disputerai un omnium en classe 2, au vélodrome Tissot de Grenchen", a annoncé le pistard de 27 ans sur sa page Facebook, en soulignant que sa forme physique s'est considérablement améliorée. La mi-septembre dernier, Chalel avait lourdement chuté lors du Troféu Internacional Miquel Poblet à Barcelone, et il a dû faire l'impasse sur les Championnats du monde sur piste, disputés du 16 au 20 octobre à Copenhague (Danemark). Il souffrait d'une fracture du coude gauche et du scaphoïde, et ce n'est que dernièrement qu'il a repris les entraînements, pour préparer sa deuxième partie de saison, prévue à partir de janvier 2025.

Championnat arabe militaire de boxe

### Début de la compétition à Alger



**L**e 3ème Championnat arabe militaire de boxe (23-26 décembre), a débuté ce lundi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CRE-PESM) "Chahid Messaoud Boudjeriou" à Ben Aknoun (Alger), sous l'égide de l'Union arabe des sports militaires, avec la participation de 35 boxeurs représentant 6 pays. Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui verra la participation de l'Algérie (pays hôte), de l'Arabie saoudite, du Qatar, de la Palestine, de la Libye et de la Tunisie. L'Algérie sera présente avec 13 pugilistes. La cérémonie d'ouverture de cette compétition sportive internationale a été rehaussée par présence de membres du Gouvernement, des Directeurs centraux du ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'ANP, des représentants du corps diplomatique des pays participants, du Président de l'Union arabe des Sports militaires de la Ligue Arabe, ainsi que les chefs des délégations sportives participantes et de figures du sport national. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général du MDN a souligné que la participation de plusieurs pays arabes dans ce championnat est une opportunité pour consolider les relations fraternelles entre les armées et les peuples arabes. "Je suis profondément convaincu que votre participation à ce 3e Championnat arabe militaire de boxe, concrétisera les résultats positifs escomptés, et renforcera davantage les liens de fraternité et d'amitié entre les armées et peuples des pays membres de l'Union arabe des Sports militaires", a-t-il déclaré. Avant de déclarer au nom de Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, Saïd Chanegriha, l'ouverture officielle du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires, le président du Comité d'organisation du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe, le Général Emhamed Abdelhak Djabou, a prononcé une allocution à travers laquelle il a souhaité la bienvenue aux invités de l'Algérie. Pour sa part, le président de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe M. le Général Youcef Dasmal Moubarek El-Kouari, a fait part de ses remerciements envers l'Algérie pour l'organisation de ce championnat et la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sa réussite. Une réunion technique s'est tenue dimanche, au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun/1er RM, en présence des Chefs des délégations et représentants des sélections participantes et des arbitres désignés pour cette compétition, où il a été procédé au tirage au sort et l'élaboration du programme des différents combats. Cette compétition vise à promouvoir une élite sportive arabe de haut niveau dans la discipline de la boxe, et de consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les athlètes des Forces armées des pays arabes.

Nâama  
Inhumation de  
l'écrivain, nouvelliste  
et traducteur  
Boudaoud Ameer



**L'**écrivain, nouvelliste et traducteur Boudaoud Ameer, décédé à l'âge de 64 ans, a été inhumé, mardi au cimetière de Dhalaa, dans la commune de Aïn Sefra (wilaya de Nâama). De nombreux collègues et amis du défunt, ainsi que des figures du milieu culturel, littéraire et médiatique venues de plusieurs wilayas ont assisté aux funérailles. Boudaoud Ameer, était une figure intellectuelle exceptionnelle et polyvalente, a affirmé l'écrivain et poète Mohamed El-Amine Saïdi, ajoutant que la scène culturelle algérienne perd en lui un homme combinant bonté, modestie, savoir et culture, ayant laissé une empreinte indélébile dans le domaine de la culture et de l'écriture, grâce à son langage raffiné et son humanité profonde.

Selon M. Saïdi, Boudaoud Ameer ne s'était pas limité à l'écriture de nouvelles et à la critique littéraire, mais en tant que traducteur, il a permis à ses lecteurs de découvrir et d'interagir avec les nouveautés littéraires, culturelles et créatives à l'échelle mondiale.

De son côté, la journaliste Ahlam Benallal a souligné que la scène culturelle algérienne "perd un homme dévoué au service de la littérature et de la traduction". Elle a mis en lumière son héritage culturel riche à travers ses écrits et ses traductions fidèles, reflétant sa passion et son amour pour le savoir. Né en 1960 dans la ville d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama), le défunt était l'un des intellectuels les plus prolifiques et les plus présents dans le domaine de la culture et de la traduction. Il était connu pour ses nombreuses traductions, publications, recherches littéraires et contributions à des journaux et revues nationaux et arabes, ainsi que pour ses articles littéraires et intellectuels. Le ministère de la Culture et des Arts a publié, sur sa page officielle Facebook, un message de condoléances.

17e Festival national du théâtre professionnel (FNTF)

## Le spectacle «Avant théâtre» présenté en compétition

"Avant théâtre", un spectacle de théâtre épique basé sur les expressions chorégraphiques, a été présenté mardi à Alger en compétition officielle du 17e Festival national du théâtre professionnel (FNTF).

Produit par l'Association "Kartina" de Mostaganem, le spectacle est mis en scène par Saïd Zakaria sur un texte puisé de la pièce "Avant théâtre" du célèbre dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), écrite dans le contexte de la guerre de libération nationale.

Déclinée en trois actes: "le filet", "le voyage" et "la cabane", l'œuvre de Kaki met en scène les souffrances vécues par le peuple algérien durant la colonisation, à travers un théâtre de l'absurde sans trame narrative traditionnelle, basé sur l'esthétique du jeu et l'interaction des éléments scéniques.

D'une durée de 98 mn, le spectacle, déroulé en trois actes (le voyage, le filet et la cabane), explore les "émotions complexes de l'individu dans ses quêtes et ses choix entre le bien et le mal et son attachement à l'amour et à la beauté".

Sans parole, les comédiens ont réussi à rendre un spectacle "sans trame" à travers des ex-



pressions chorégraphiques, conçues par Abdelouahab Tarek, et soutenues par une musique illustrative des plus "concluantes" de Mohamed Nazim Benouh, qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations. A travers une succession de tableaux musicaux, soutenus par une bande son diffusée en off, l'orchestre sur scène, accompagné avec succès les différentes situations rendues dans le spectacle.

La scénographie, œuvre de Saïd Yacine, a consisté notamment en une mise en scène "savante", soutenue par l'interaction des différents éléments scéniques et un éclairage vif et feutré, "judicieusement" agencé de manière à contribuer à habiller les personnages dans leurs différents caractères et traits singuliers.

"Monter un spectacle, basé sur une pièce sans trame narrative (Avant théâtre) d'Abderrahmane Kaki, était une épreuve difficile pour une troupe ama-

trice qui manque de moyens", admet le metteur en scène, en saluant les efforts des comédiens, chorégraphe, scénographe et musiciens qui ont contribué à la réussite de ce spectacle.

Ouvert vendredi, le 17e FNTF se poursuit jusqu'au 30 décembre avec 19 spectacles en compétition, en plus des spectacles programmés hors compétition à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri.

11ème édition du Salon Djurdjura des arts plastiques

## Sur les traces d'Issiakhem

**L**a 11e édition du Salon national Djurdjura des arts plastiques, qui se poursuit mardi à Azazga (est de Tizi-Ouzou) et à laquelle une quarantaine d'exposants issus d'une dizaine de wilayas prennent part, est placée sous le thème "A pied d'œuvre sur les traces d'Issiakhem".

Organisée par la direction locale de la Culture et des Arts et abritée par l'annexe de la Maison de la culture Mouloud Mammeri, cette nouvelle édition est organisée en hommage au célèbre plasticien algérien Mhamed Issiakhem (1928-1985).

Si les 10 précédentes éditions ont eu lieu au chef-lieu de wilaya, les organisateurs ont décidé de tenir cette édition, qui a débuté hier, dans la commune d'Azazga. "Cette décision intervient dans le cadre de la décentralisation des activités du secteur de la culture. Nous avons aussi voulu nous rapprocher de la région de Mhamed Issiakhem, natif du village Taboudoucht dans les Aghribs", a indiqué, à l'APS, la directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Nabila Goumeziane.

Elle a fait savoir que "l'Ecole régionale des beaux arts portera le nom du célèbre artiste, l'arrê-



té de baptisation de la structure ayant été signé". Les œuvres exposées à l'occasion du salon, signées par des plasticiens de Tizi-Ouzou, Batna, Tipasa, Alger, Bejaia, entre autres, reproduisent des œuvres d'Issiakhem, notamment des autoportraits. D'autres toiles et bas-reliefs traitent de scènes de vies et de plusieurs facettes du patrimoine culturel national.

Coïncidant avec les festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale (1er novembre 1954), cette 11e édition dédie aussi un volet important à cette thématique.

"C'est une exposition est très diversifiée en termes de thématiques et montre certaines facettes de l'art contemporain algérien", a noté la directrice de la Culture.

De grands artistes algériens, à l'instar de Zahia Kaci, ancienne élève d'Issiakhem, Moussa Bourdine et Moncef Guita étaient présents au vernissage aux côtés d'autres plasticiens.

Pour rappel, le défunt artiste avait fait ses classes à la Société des Beaux-arts d'Alger en 1947, avant de rejoindre l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, puis celle de Paris. A 16 ans et après l'installation de sa famille à Relizane, il perd ses

deux sœurs et son neveu et est amputé du bras gauche, suite à la manipulation d'une grenade ramassée dans les camps militaires installés lors de la seconde Guerre mondiale. Suite à ce drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chair et dans son âme, et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur.

En 1980, Issiakhem reçoit, à Rome, le premier Simba d'Or, une distinction de l'Unesco dédiée à l'art africain. Il décéda le 1er décembre 1985.

L'artiste a laissé derrière lui un riche patrimoine aujourd'hui conservé au Musée national des Beaux-arts d'Alger et auquel s'ajoutent les nombreux tableaux détenus par des particuliers, des collectionneurs et des proches du peintre. Aujourd'hui, le style Issiakhem reste facilement reconnaissable et omniprésent dans l'enseignement des arts plastiques et dans les palettes d'un très grand nombre de plasticiens algériens.

A noter que de nombreuses activités sont au programme de ce Salon, dont des ateliers et des résidences d'expression artistique, et des visites au village natal d'Issiakhem et de l'Ecole des beaux-arts d'Azazga.

Kazakhstan

## 28 survivants dans le crash d'un avion qui transportait 67 personnes



Les origines du crash ne sont pas encore connues. Azerbaijan Airlines avait affirmé dans un premier temps que l'avion avait percuté une nuée d'oiseaux. Vingt-huit personnes ont survécu dans l'accident d'un avion d'Azerbaijan Airlines. Il s'est écrasé mercredi 25 décembre avec 67 personnes à son bord dans l'ouest du Kazakhstan, a annoncé le ministère kazakh des Situations d'urgence.

« Au total, 28 personnes ont été blessées », a-t-il indiqué dans un communiqué, en précisant que 26 d'entre elles ont été hospitalisées, dont dix dans un état grave, et que 150 secouristes avaient été dépêchés sur les lieux du crash. Les autorités médicales avaient fait dans un premier temps état de 14 survivants.

Le ministère kazakh des Transports explique de son côté que « l'avion de ligne reliant Bakou à Grozny s'est écrasé près d'Aktaou. Cet avion appartient à la

compagnie aérienne Azerbaijan Airlines ». « Selon de premières informations de la partie azerbaïdjanaise, 62 passagers et 5 membres d'équipage se trouvaient à bord », a-t-il précisé. Sur des vidéos publiées par des médias russes, on voit l'avion percuter le sol, un gigantesque incendie se déclarant aussitôt. D'autres images montrent l'avion au sol, partiellement calciné, l'avant de l'appareil ayant été entièrement détruit.

« Selon les premières informations, il y en avait 37 ressortissants azerbaïdjanaïses, 6 ressortissants kazakhs, 3 citoyens kirghiz et 16 citoyens russes » à bord de l'appareil, a affirmé le ministère kazakh des Transports.

Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, arrivé en Russie pour participer, mercredi, à un sommet informel des dirigeants de la Communauté des États indépendants (CEI) près de Saint-Petersbourg (Nord-Ouest) avec Vladimir Poutine, a décidé d'in-

terrompre sa visite et de revenir d'urgence en Azerbaïdjan, selon le service de presse de la présidence azerbaïdjanaïse.

Le dirigeant tchéchène, Ramzan Kadyrov, a exprimé sur Telegram ses « condoléances » aux familles des victimes et a assuré « prier Dieu pour la guérison » des blessés.

Les origines du crash n'étaient pas connues dans l'immédiat. Azerbaijan Airlines a affirmé dans un premier temps que l'avion avait percuté une nuée d'oiseaux, avant de retirer cette information. Pour sa part, le département régional du ministère kazakh de la Santé a fait état, dans un communiqué, d'une « explosion d'un ballon » à bord de l'appareil, sans plus de précisions.

Selon le service Flightradar24, qui permet de suivre en temps réel le mouvement des avions, l'appareil a traversé la mer Caspienne, en déviant de son trajet normal, avant de tourner en rond au-dessus de la zone où il s'est écrasé.

Brésil

## Une communauté autochtone photographiée pour la première fois

Des caméras automatiques installées dans la forêt tropicale brésilienne montrent des images du peuple Massaco, une communauté indigène jamais contactée.

Ce sont des images inédites. Une communauté amazonienne a été photographiée pour la première fois dans la forêt tropicale au Brésil grâce à des caméras automatiques, rapportent conjointement The Guardian et O Globo. D'après les deux médias, il s'agit du peuple autochtone appelé Massaco, qui n'a jamais été contacté auparavant. Si ce nom leur a été donné en raison de la rivière qui traverse leurs terres, personne ne sait réellement comment ils s'appellent entre eux.

De manière générale, peu d'informations sont connues à propos de cette communauté amazonienne, que ce soit leur lan-

gue ou leurs croyances. Mais leur présence était établie grâce à des traces, faisant des Massacos une des 29 communautés isolées confirmées au Brésil. Les images, prises par des caméras automatiques placées par la Fondation nationale des peuples autochtones du Brésil (Funai), révèlent alors un groupe d'hommes nus âgés de 30 à 40 ans, parfois plus jeunes, avec des moustaches et des cheveux mi-longs. Ils apparaissent en train de planter des pieux en bois dans le sol. Selon les spécialistes, c'est une de leurs techniques pour marquer leur territoire et ainsi dissuader les intrus. Les Massacos sont aussi connus pour chasser avec des arcs de 3 mètres de longueur et pour déplacer leurs villages d'une saison à l'autre à l'intérieur de la forêt.

Selon la Funai, citée par les médias britanniques et portugais, la

communauté des Massacos a doublé depuis le début des années 1990, et ce, malgré l'importante déforestation, l'essor du trafic de drogue ou encore la pression agricole. Elle est aujourd'hui estimée entre 200 et 250 personnes, réparties dans une cinquantaine de familles. De petites arches, des jouets et des empreintes de pas indiquent la présence d'enfants, autant de signes donc que les familles s'agrandissent.

Depuis les années 1990, le Brésil a adopté une politique de « non-contact » avec les communautés qui vivent en autarcie totale. Cette approche vise à protéger les communautés comme les Massacos de maladies extérieures et à préserver leur mode de vie. Selon l'ONG Survival International, il y aurait plus de cent peuples non contactés dans le monde.

Incroyable

## Les éléphants détectent les hommes dangereux à leur voix

Les éléphants ne sont pas seulement de majestueux géants : ils possèdent aussi une intelligence hors norme et fascinante. Une étude a révélé qu'ils sont capables de distinguer les humains dangereux simplement à leur voix, montrant une capacité unique à interpréter les sons et les intentions.

Les éléphants ont l'ouïe fine. Et pour tout dire, ils l'utilisent avec leur mémoire impressionnante pour détecter les menaces éventuelles. Des chercheurs ont observé que ces animaux réagissent différemment en fonction des voix humaines qu'ils entendent. Ils peuvent reconnaître les tonalités ou des langues associées à des groupes humains qui leur ont causé du tort, comme les braconniers ou certaines communautés locales. Lorsque ces voix sont perçues, les éléphants s'éloignent silencieusement ou forment des groupes pour se protéger. Cela prouve leur capacité à évaluer les risques et à adapter leur comportement en conséquence.

Les éléphants ont un système de communication complexe, qui repose sur une combinaison de sons, de gestes et de vibrations. Ils utilisent les berrissements pour signaler un danger ou maintenir le lien entre les membres de leur troupeau. Mais ce n'est pas tout : ils émettent aussi des infrasons, des sons à basse fréquence, qui peuvent parcourir plusieurs kilomètres. Ces infrasons leur permettent de communiquer sur de longues distances, par exemple pour avertir d'un danger ou pour localiser d'autres troupes. Les vibrations des infrasons sont perçues par les pattes des éléphants. Nous voyons ainsi à quel point leur communication est subtile et sophistiquée.

Les éléphants sont capables de distinguer les humains et de se souvenir de leurs interactions passées. Ils savent reconnaître les personnes qui leur ont fait du mal et associer des visages ou des odeurs à des expériences positives ou négatives. Cette mémoire étonnante leur permet d'adapter leur comportement : ils peuvent devenir méfiants ou au contraire s'approcher de ceux qu'ils perçoivent comme bienveillants. Cette perception fine des humains témoigne de leur intelligence émotionnelle, comparable à celle des grands primates. Ils utilisent également leur capacité d'observation pour surveiller les intentions des humains et anticiper leurs actions. Cette connexion unique entre éléphants et humains montre à quel point ces animaux sont sensibles à leur environnement social et émotionnel.

La disparition progressive des défenses chez certains éléphants est un phénomène lié à la pression exercée par le braconnage. Pendant des décennies, les braconniers ont ciblé les éléphants avec les défenses les plus imposantes, poussant la sélection naturelle à favoriser les individus sans défenses. Ce changement génétique, observé notamment en Afrique, a permis à ces éléphants de survivre, mais il a des conséquences sur leur comportement et leur environnement.

Japon

## En rentrant chez lui, un homme surprend un ours dans son salon et court chez les voisins

Une surprise dont il se serait bien passé. Un homme vivant dans la campagne japonaise a eu la surprise de découvrir un ours blotti dans son salon, ont rapporté mardi des médias locaux, alors que le gouvernement s'apprête à assouplir les lois sur l'abattage de ces animaux.

L'intrus avait lundi élu domicile sous un kotatsu, table basse entourée d'une couverture et dotée d'un chauffage, très fréquente dans les intérieurs japonais. « Je suis rentré du travail et j'ai trouvé un ours avec la tête enfoncée dans le kotatsu », a déclaré selon les médias l'homme résidant dans le département de Fukushima, au nord-est de l'archipel. L'ours mesurait environ 90 centimètres de long. Surpris, cet homme âgé d'une soixantaine d'années, qui vit seul, s'est réfugié chez un voisin et a téléphoné à la police avant de revenir plus d'une heure plus tard, trouvant l'ours toujours sur place et ses vivres éparpillés. La police a demandé aux habitants des environs d'évacuer les lieux ou de verrouiller leurs portes, selon l'agence de presse Kyodo. Aucun blessé n'a été signalé. L'ours était toujours à l'intérieur de la maison mardi en milieu de journée, a déclaré la chaîne de télévision publique NHK, montrant des images de la police parmi les grands arbres et la neige abondante autour de l'habitation. Cet incident est le dernier d'une série de rencontres entre des humains et des ours ces dernières années, qui ont incité le gouvernement japonais à envisager d'assouplir les restrictions relatives à l'abattage de ces animaux.

www.lecarrefouralgerie.dz



## 2

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| 06h55 Bonjour ! La Matinale TF1    | 13h00 Journal                                |
| 09h35 Téléshopping                 | 13h35 Journal Météo Climat                   |
| 10h30 Amour, gloire et beauté      | 13h39 Le geste cuisine                       |
| 11h00 Les Feux de l'amour          | 13h40 Basique, l'essentiel de la musique     |
| 11h45 Petits plats en équilibre    | 13h45 Le pôle express                        |
| 11h50 Les douze coups de midi      | 15h25 Affaire conclue                        |
| 12h55 Petits plats en équilibre    | 16h10 Affaire conclue                        |
| 13h00 JT 13h                       | 18h00 Tout le monde a son mot à dire         |
| 13h40 Petits plats en équilibre    | 18h35 N'oubliez pas les paroles              |
| 13h45 Au coeur des Restos du coeur | 19h10 N'oubliez pas les paroles              |
| 14h00 Krypto et les Super-Animaux  | 19h55 Journal                                |
| 15h50 Tous en scène                | 20h00 Journal                                |
| 17h30 Star Academy, la quotidienne | 20h35 Envoyé spécial fêtes                   |
| 18h30 Ici tout commence            | 20h55 Journal                                |
| 19h10 Demain nous appartient       | 20h57 Les Etoiles du sport et de la santé    |
| 19h55 Météo                        | 21h05 Paris, l'émotion des Jeux              |
| 20h00 JT 20h                       | 21h10 Prodiges                               |
| 20h45 Petits plats en équilibre    | 23h25 HugoDécrypte : L'interview face cachée |
| 21h00 Météo                        | 23h50 Stromae en toute intimité              |
| 21h10 Arthur, l'enfant de la télé  | 00h30 Drôle de genre                         |
| 01h05 Les experts : Manhattan      | 02h20 Affaire conclue                        |
| 01h55 Les experts : Manhattan      | 03h40 Emissions religieuses                  |
| 02h40 Programmes de la nuit        |  |



## 3

- |  |  |
|--|--|
| 07h01 Comment ratatiner                        | 11h05 Consomag                                 |
| 07h13 Forêt magique super joyeuse              | 11h15 Outremer.le mag                          |
| 09h09 Heureux gagnants                         | 11h50 Outremer.l'info                          |
| 10h49 Kamel le magicien : Crois en tes rêves ! | 12h00 Régions d'ici                            |
| 12h13 La boîte à questions                     | 12h20 ICI 12/13                                |
| 12h22 Viendez au Groland                       | 14h05 La mission du commandant Lex             |
| 12h44 En aparté                                | 15h40 La stagiaire                             |
| 13h16 Godzilla x Kong : Le nouvel empire       | 16h35 La p'tite librairie                      |
| 15h07 The Fall Guy                             | 16h45 Duels en familles                        |
| 17h10 The Bikeriders                           | 17h20 Slam                                     |
| 19h03 La boîte à questions                     | 18h05 Questions pour un champion               |
| 19h09 40 ans de Canal+, les bonus              | 18h50 Journal                                  |
| 19h23 Hot Ones                                 | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions         |
| 20h09 En aparté                                | 19h50 Tout le sport                            |
| 20h46 Plateau sport                            | 20h10 Météo régionale                          |
| 21h00 Liverpool / Leicester                    | 20h20 Un si grand soleil                       |
| 23h02 Big Five Boxing Day                      | 20h40 Un si grand soleil                       |
| 01h44 L'année Golf 2024                        | 21h05 L'aile ou la cuisse                      |
| 03h31 Cesta Punta : Cesta Punta de Nadau       | 22h50 A la belle étoile                        |
| 04h47 Les mystères de Venise                   | 00h45 Fontainebleau, la vraie demeure des rois |
|  | 02h20 La p'tite librairie                      |



- |   |   |
|---|---|
| 06h30 Incroyables transformations                       | 07h50 Invitation au voyage  |
| 07h30 Incroyables transformations                       | 08h35 Invitation au voyage  |
| 08h35 M6 Boutique                                       | 09h25 Des patineurs hors norme : Le couple Aljona Savchenko et Bruno Massot |
| 09h45 Ça peut vous arriver                              | 10h45 Festival mondial du cirque de demain 2021                             |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous                    | 12h05 Tchèque : Si les animaux m'étaient contés                             |
| 12h40 Météo   | 13h00 Délices de Sicile   |
| 12h45 Le 12.45  | 13h35 La flûte enchantée  |
| 13h40 Un jour, un doc                                   | 15h35 La Grande Magie   |
| 14h50 Un jour, un doc                                   | 17h40 Invitation au voyage  |
| 15h50 Un jour, un doc                                   | 18h30 Beethoven : "Symphonie n° 9", Scala de Milan                          |
| 16h50 Un jour, un doc                                   | 19h45 Arte journal  |
| 17h30 Un jour, un doc                                   | 20h05 28 minutes  |
| 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac | 20h50 Samuel  |
| 19h40 Météo   | 20h55 43e Festival mondial du cirque de demain                              |
| 19h45 Le 19.45  | 22h30 Jour de fête chez Offenbach   |
| 20h35 Scènes de ménages                                 | 23h35 Gravity & Other Myths : Une troupe défiant les lois de la gravité     |
| 21h10 Le meilleur pâtissier                             | 00h20 Un chant de Noël : Un ballet d'après Charles Dickens                  |
| 22h15 Le meilleur pâtissier                             |   |
| 23h25 Le meilleur pâtissier : le choc des équipes       |   |
| 00h50 Noël loin des projecteurs                         |   |
| 02h15 Noël à la télévision                              |   |
| 03h40 Programmes de la nuit                             |   |



## Votre soirée



21h10

### ARTHUR, L'ENFANT DE LA TÉLÉ



Arthur, l'animateur emblématique des Enfants de la Télé ou encore de Vendredi Tout Est Permis, fête ses 30 ans de carrière. À cette occasion, il propose un documentaire inédit réunissant les séquences marquantes de ses émissions. Il reviendra sur ces images en compagnie d'invités de marque, fidèles à ses émissions. On retrouvera avec lui : Michaël Youn, Elie Semoun, Isabelle Nanty, Michèle Bernier Veronika Louby et bien d'autres encore. Les meilleurs moments des émissions phares du présentateur seront passés au crible.

## 3

21h10

### L'AILE OU LA CUISSE



Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimerait bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricatel, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse.  
**Acteur:** Louis de Funès (Charles Duchemin), Coluche (Gérard Duchemin), Julien Guimar (Jacques Tricatel), Claude Gensac (Marguerite)

## 2

20h50

### PRODIGES



Lors de cette seconde demi-finale, 12 nouveaux jeunes virtuoses du classique, âgés de 8 à 15 ans, font découvrir au jury et au public leur talent parmi le chant, la danse et la pratique d'un instrument de musique. Le jury (la chorégraphe et danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, le violoncelliste Gautier Capuçon et la soprano Julie Fuchs) délibère ensuite pour sélectionner les 2 meilleurs prodiges dans chacune des catégories. Ce numéro sera aussi l'occasion de revoir sur scène Charlie, le lauréat de l'édition 2023, qui concourait dans la catégorie « danse ».



**ORAN**  
20 | 07

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



08h11  
05h56  
60%  
32 km/h

Alger	☀️	15-08
Constantine	☁️	10-04
Annaba	☁️	15-07
Ouargla	☀️	19-03
Mostaganem	☀️	19-08
Béchar	☀️	18-03

## Depuis le début de l'agression sioniste Près de 13000 étudiants palestiniens martyrs et 20702 blessés

Le ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement supérieur a déclaré mardi que 12 820 étudiants ont été tués et 21 351 blessés depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023 contre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Le ministère palestinien a précisé, dans un communiqué, que le nombre d'étudiants tués dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression a atteint plus de 12 701, dont 20 702 blessés, tandis que dans la Cisjordanie 119 étudiants ont été tués et 649 blessés, en plus de 542 arrêtés. En outre, 619 enseignants sont tombés en martyrs et 3831 autres ont été blessés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, en plus de 158 qui ont été arrêtés en Cisjordanie. De plus, le ministère palestinien a souligné que dans la bande de Gaza, 171 écoles publiques ont été gravement endommagées, 77 écoles complètement détruites, en plus de 191 écoles bombardées et saccagées, dont 65 écoles appartenant à l'agence de l'UNRWA, tandis que 20 établissements d'enseignement supérieur ont été gravement endommagés, 51 bâtiments appartenant à des universités complètement détruites et 57 bâtiments partiellement détruits. En Cisjordanie, 109 écoles ont été saccagées et 7 universités et collèges ont subi des intrusions répétées, des actes de vandalisme et des dévastations de leur contenu. Au total, 788 000 étudiants sont privés d'éducation dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression sioniste, alors que la majorité des effectifs souffrent de traumatismes et de conditions de santé graves.

### Ghaza

## Nouveau massacre à l'aube de l'armée sioniste

Au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, tôt ce mercredi, à la suite de nouveaux bombardements de l'armée d'occupation sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, selon l'agence de presse Wafa. D'après la même source qui cite des témoins oculaires, « les avions de guerre de l'armée d'occupation ont pilonné dès l'aube de ce mercredi une maison dans la région de Ma'an, à l'est du gouvernorat de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, faisant 10 martyrs et plusieurs blessés ». Dans le même temps, l'aviation de l'armée d'occupation sioniste a bombardé un appartement résidentiel au sud du camp de réfugiés de Nusseirat, dans le centre de la bande de Gaza, faisant deux martyrs, tandis qu'un autre jeune palestinien est tombé en martyr dans l'attaque d'une maison à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza », a encore rapporté Wafa. L'armée d'occupation sioniste qui poursuit son agression contre la bande de Gaza, depuis plus d'un an, par voie terrestre, maritime et aérienne, a fait jusqu'ici 45 338 martyrs, dont une majorité sont des femmes et des enfants, et 107 764 blessés, selon le dernier bilan communiqué mardi par les autorités palestiniennes de la santé.

### Soudan

## Convoi d'aide aux déplacés dans l'Etat de Sinnar et Omdurman



Le gouvernement soudanais a envoyé mardi un convoi d'aide humanitaire à des milliers de déplacés de retour dans l'Etat soudanais de Sinnar (sud-est) et à Omdurman, au nord de la capitale Khartoum. "La Commission de l'aide humanitaire (CAH) continue d'envoyer de l'aide humanitaire à ceux qui sont affectés par le conflit", a indiqué la commissaire de l'aide humanitaire au Soudan, Salwa Adam Benya, dans la ville de Port-Soudan. "Ce convoi se dirige vers l'Etat de Sinnar, où l'on observe le retour significatif de milliers de déplacés après que la sécurité a été restaurée dans la plupart des villes de l'Etat, en particulier

depuis la libération de la ville de Singa. Une partie du convoi ira à Omdurman, qui connaît aussi un retour volontaire de milliers de personnes déplacées", a-t-elle expliqué. Le convoi, qui est parti de Port-Soudan, transporte des denrées alimentaires et du matériel pour la construction d'abris, comme des tentes et des couvertures, a ajouté la Commissaire. Plus de 2.000 familles sont rentrées dans leurs villes d'origine dans l'Etat de Sinnar après que les Forces armées soudanaises ont repris le contrôle de grandes zones de l'Etat, d'après le gouvernement. Le 23 novembre, les forces

armées ont repris Singa, la capitale de l'Etat de Sinnar, qui était sous contrôle des Forces de soutien rapide (FSR) après qu'un conflit a éclaté entre l'armée et les FSR à la mi-avril 2023. En octobre, le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire au Soudan s'élevait à 28,9 millions, dont 16,9 millions avaient besoin d'un soutien de première nécessité, selon la CAH. Le conflit meurtrier a fait plus de 28.700 morts et déplacé plus de 14 millions de personnes, à l'intérieur des frontières soudanaises ou à l'étranger, selon les dernières estimations des organisations internationales.

### Trafic de drogue

## Nouvel incident révèle l'implication continue du Maroc

Le représentant du gouvernement espagnol en Andalousie, Pedro Fernandez, a annoncé un accident de collision entre trois bateaux de contrebande dans les eaux d'Al Hoceima, au Maroc, faisant un blessé en état de mort cérébrale, un incident qui met en lumière une nouvelle fois le rôle central du Maroc dans le trafic international de drogue, ont rapporté mardi des médias espagnols. Les médias ont précisé, citant des sources de la Guardia Civil espagnole, que des affrontements entre des "bateaux fantômes" utilisés par des réseaux de trafic international de drogue ont eu lieu en mer, le long de la côte reliant Al Hoceima et Moulay Bousselham (au nord-ouest), dans la nuit de vendredi à samedi. Ces affrontements ont entraîné des blessures graves chez plusieurs trafiquants à bord des bateaux. Les mêmes sources ont fait savoir que deux bateaux transportant sept trafiquants, liés à un réseau de trafic de drogues opérant dans le détroit de Gibraltar, attendaient au large d'Al Hoceima de transférer une cargaison de "haschich" vers les côtes sud de l'Espagne, avant d'entrer en conflit avec un autre bateau fantôme en provenance d'Espagne, affecté à la même mission. Cette altercation serait due à des rivalités entre les bandes de trafiquants luttant pour contrôler les routes maritimes de contrebande dans la région. Les sources ont indiqué que le



troisième bateau a percuté les deux autres, blessant plusieurs trafiquants avant de fuir. Les sept individus ont ensuite été interceptés par la Guardia Civil espagnole à leur arrivée sur la côte de Sancti Petri, après avoir tenté de s'enfuir. Le représentant du gouvernement espagnol dans la région de l'Andalousie a relevé que l'état de santé de l'un des trafiquants à bord du bateau était extrêmement grave, étant entré en état de mort cérébrale. Tous les individus appréhendés ont été soumis à un interrogatoire pour éclaircir les circonstances de l'incident. Le Maroc, qui est le plus grand producteur de cannabis au monde, reste un point de départ majeur pour le trafic de drogue qui inon-

de l'Europe et le reste du monde. En raison de l'absence de mesures décisives de la part des autorités marocaines, le pays continue de diffuser des drogues de manière systématique. Des réseaux criminels locaux facilitent le trafic de ces poisons à travers la mer et par voie terrestre, contribuant ainsi à la propagation de la criminalité organisée et à la destruction des générations, tant au niveau local qu'international. La zone côtière reliant Al Hoceima à la région de Moulay Bousselham a vu une croissance de l'activité des réseaux de trafic international de drogue, qui ont récemment transformé cette région en un principal point de transit pour le haschich destiné aux côtes sud espagnoles.